



ENSEIGNE  
Coopérative

# Déclaration de performance extra-financière 2019

Commerçants autrement

# Sommaire

<b>Edito</b> .....	<b>p.3</b>
<b>Notre modèle d'affaires</b> .....	<b>p.5</b>
<b>Le Groupement U</b> .....	p.6
Notre identité.....	p.6
Notre histoire.....	p.7
Notre organisation.....	p.7
Nos valeurs de Commerçants autrement.....	p.7
<b>La Coopérative U Enseigne     au sein du Groupement U</b> .....	p.8
Le périmètre.....	p.8
Le rôle de U Enseigne.....	p.8
La chaîne de valeur.....	p.9
Le modèle d'affaires .....	p.10
<b>Nos grands enjeux RSE</b> .....	<b>p.13</b>
<i>Risques et opportunités</i> .....	p.14
<i>Les 5 piliers</i> de nos engagements RSE.....	p.15
<b>Les politiques menées au regard de nos grands enjeux RSE</b> .....	<b>p.17</b>
1. <i>Enjeux environnementaux</i> .....	p.18
2. <i>Enjeux sociaux</i> .....	p.33
3. <i>Enjeux sociétaux</i> .....	p.47
<b>Conclusion</b> .....	<b>p.60</b>
Note méthodologique .....	p.60
Rapport de l'organisme tiers indépendant .....	p.61



Alors que nous constatons chaque jour la confirmation de la fragmentation des achats de nos clients, que la société est animée de nouvelles attentes - nombreuses et parfois contradictoires -, que de grands acteurs historiques du commerce sont ébranlés, notre modèle coopératif, s'il est ancien, n'a jamais été aussi moderne et en résonance avec les besoins de la société actuelle. La confiance grandissante que nous entretenons avec nos clients et nos partenaires nous le prouve.

Au vu des actions détaillées dans le présent rapport et suivies à l'aide d'indicateurs de progression, notre devise « U Commerçants autrement » depuis 2018 se matérialise pleinement et marque la différence de notre vision et de notre action. Dans la lignée des valeurs historiques de la Coopérative, nous manifestons ainsi notre volonté d'incarner un commerce différent, capable de répondre aux enjeux sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

De par notre modèle coopératif, le « faire ensemble » fait partie intégrante de nos gènes. Depuis dix ans, notre Groupement a progressivement unifié ses structures, ses outils et mutualisé ses efforts d'investissements, ouvrant la voie à un commerce plus raisonnable et capable de mener à bien de nouvelles initiatives profitables à tous. Nous entendons porter la vision singulière d'un commerce à visage humain, de proximité, riche d'expériences, plus responsable, plus innovant et plus que jamais ancré dans les territoires.

C'est donc naturellement que, face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable, nous associons nos parties-prenantes - collaborateurs, consommateurs, partenaires économiques (fournisseurs, producteurs...) et acteurs engagés de la société civile - pour conduire des démarches collaboratives de co-construction et développer des partenariats dans la durée, bénéfiques à tous et à tous points de vue.

La présente déclaration de performance extra-financière nous offre l'opportunité de réaffirmer cette démarche, les engagements RSE auxquels nous croyons et de dévoiler l'étendue de nos réalisations environnementales, sociales et sociétales.

Dans la continuité des convictions de notre enseigne, forgées de longue date, trois grands chantiers resteront particulièrement à mener dans les années à venir :

- conforter notre rôle actif dans les territoires ;
- faciliter l'accès à une alimentation saine et durable ;
- réduire notre empreinte plastique et contribuer à l'effort collectif des signataires du Pacte National sur les emballages plastiques.

La route semble longue, mais chaque pas la raccourcit. Comme le colibri de la légende devenue célèbre, nous tentons de « faire notre part » dans la construction de l'avenir que nous aurons en commun. Le modèle coopératif nous convainc chaque jour que l'union fait la force. C'est aussi en unissant nos efforts que nous parviendrons tous ensemble à être à la hauteur des enjeux qui nous font face. Par nos initiatives, nous souhaitons impulser l'effet d'entraînement dont notre secteur a besoin, inciter nos partenaires à suivre le même chemin et nourrir une relation de confiance avec nos clients. C'est ainsi que, collectivement, associés et collaborateurs de U Enseigne, nous sommes engagés pour une consommation, un commerce et des modes de production plus responsables.

---

## Dominique Schelcher

Président-Directeur Général  
de Coopérative U Enseigne

---



**ENSEIGNE**  
Coopérative



*Fiers d'être*  
Commerçants  
autrement

# 1

## Notre modèle d'affaires

---

### *Le Groupement U*

Notre identité

Notre histoire

Notre organisation

Nos valeurs de Commerçants autrement

### *La Coopérative U Enseigne au sein du Groupement U*

Le périmètre

Le rôle de U Enseigne

La chaîne de valeur

Le modèle d'affaires

---

# Le Groupement U

## NOTRE IDENTITÉ

Système U est un **groupement coopératif de commerçants détaillants indépendants**, les Associés U, qui ont choisi d'unifier leurs forces au sein de sociétés coopératives de commerçants détaillants tout en poursuivant en toute indépendance le développement de leurs activités.

### Un Groupement en évolution

A l'initiative des Associés, notre Groupement n'a cessé d'évoluer : les Associés U ont progressivement souhaité renforcer la cohésion entre les hommes et la convergence des moyens et des organisations en regroupant un certain nombre d'activités au sein d'entités coopératives régionales et nationales.

Cette unification des moyens du Groupement a amené à la constitution de sociétés dédiées à certaines activités en amont des magasins U comme les prestations informatiques (GIE Iris), les marques (GIE U), l'assistance au développement du réseau (Expan U) puis, en 2016, la logistique (U Logistique). Ce mouvement s'est achevé en 2017 avec la création de U Enseigne, société union de coopératives.

Outil opérationnel du Groupement U, l'ensemble U Enseigne assure ainsi de façon désormais unifiée les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service de l'activité des Associés U.

### Le réseau U en quelques chiffres

Le Groupement U réunit des commerçants associés exerçant sous différentes enseignes, vocations et formats de magasins.

Principales enseignes :



Via une palette de services en ligne proposés par certains magasins, l'enseigne est aussi présente dans le domaine du e-commerce.

### Le marché des Hypermarchés et Supermarchés français en 2019

- > Un marché de 141 Milliards €
- en progression quasi nulle par rapport à 2018
- seuls les magasins entre 4500 et 7500 m2 et le e-commerce progressent
- la croissance reste principalement tirée par les produits frais traditionnels
- le marché des PGC recule en volume mais la valorisation perdure, renforcée par le retour de l'inflation (+0,92%)

Source : IRI



Il est devenu le **4<sup>ème</sup> groupe de distribution alimentaire français** à vocation généraliste en 2019



(+22 magasins vs 2018) répartis sur tout le territoire français (y compris les DROM-COM)

Réseau Discount  
(67 HU/ 751 SU)

51%

Réseau Proximité  
(783 U Express,  
Utile, Marché U)

49%



de chiffre d'affaires TTC, hors carburant  
(soit +3% par rapport à 2018)



Source : Kantar Worldpanel

## NOTRE HISTOIRE



## NOTRE ORGANISATION



### U est une structure coopérative.

Ce mode d'organisation moderne permet de concilier :

- > la puissance, à travers le regroupement.
- > la proximité, grâce à la nature même des entrepreneurs indépendants.

C'est un **mode d'organisation démocratique** puisqu'il repose sur un principe d'égalité :

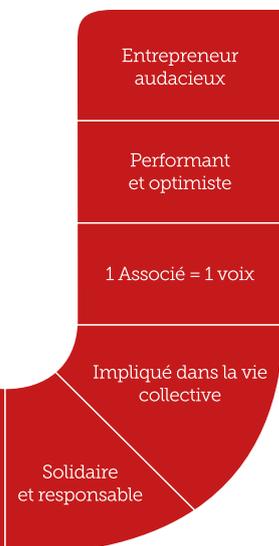
- ▶ Chaque Associé, quelle que soit la taille de son point de vente, pèse le même poids dans les votes qui décident de la stratégie du Groupement.

## NOS VALEURS DE COMMERÇANTS AUTREMENT

### VALEURS DE COMMERÇANT INDÉPENDANT



### VALEURS COOPÉRATIVES DE L'ASSOCIÉ



## NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT : LE « BINÔMAT »

Opérationnellement, la gouvernance du Groupement s'exerce **via un réseau d'instances de travail animées chacune par un « binôme » alliant un Associé impliqué et un collaborateur salarié de l'ensemble U Enseigne** (le « Permanent »), sélectionnés



chacun pour leur savoir-faire respectif, et en charge de décliner et enrichir la stratégie du Groupement dans leur domaine d'expertise au bénéfice de la collectivité.

En effet, l'objet de la coopérative est de mettre en commun des moyens et de développer les compétences au service de l'activité de ses membres. L'organisation particulière de la coopérative implique que l'Associé participe de manière étroite et permanente à la vie de la coopérative.

# La Coopérative U Enseigne

au sein du Groupement U

## PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Outil opérationnel du Groupement U, la coopérative U Enseigne est en charge des prestations au service de l'activité des Associés U concernant :

- > la création, la propriété et la protection de la marque et de ses dérivés
- > les activités de centrale d'achat pour les achats nationaux et régionaux
- > la propriété des stocks de marchandises
- > les services supports au développement commercial des Associés U : marketing, communication, formation, mise en oeuvre du développement du réseau de commerçants, logistique, etc.

La déclaration de performance extra financière porte sur l'ensemble des sociétés suivantes, pour lesquelles la société établit des comptes consolidés :



réalise ses différentes missions via :

5 établissements :

Est (Mulhouse, 68), Nord-Ouest (Caen, 14), Ouest (Carquefou, 44), Siège social (Rungis, 94), Sud (Vendargues, 34)

4 filiales opérationnelles

100%



Entité prestataire logistique du Groupement U, U Log est en charge de la réception, l'entreposage, la gestion de stock, la préparation de commandes et l'expédition, le ramassage, le groupage, l'accomplissement des formalités en douane et la mise en oeuvre des moyens de transport adaptés. U Log approvisionne exclusivement le réseau de magasins U.



INFO.U a pour objet la mise en place de toutes actions dans le domaine des systèmes informatiques nécessaires à l'activité des points de vente U, notamment la fourniture de services, logiciels et progiciels, la conception et le développement de solutions informatiques, la maintenance, la formation, l'installation, le conseil en organisation dans son domaine d'intervention.



Etablissement de paiement, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolutions, U Etablissement de Paiement (UEP) a pour vocation d'acquiescer les flux de paiement par carte bancaire réalisés au sein du Groupement U.



Cette société a pour objet d'améliorer, par l'effort commun de ses Associés, commerçants indépendants établis hors de France métropolitaine, les conditions dans lesquelles ceux-ci exercent leur activité commerciale, notamment au regard de leurs particularités économiques, sociales et culturelles.

Dans la suite de la déclaration, cet ensemble est désigné sous la dénomination « U Enseigne ».

Au 31/12/2019, l'ensemble U Enseigne réunit plus de 7300 collaborateurs pour un CA de 11,358 Milliards €

## LE RÔLE DE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U



Commerçants  
autrement

### UNE COOPÉRATIVE DE COMMERÇANTS INDÉPENDANTS

**Vision :** Le vrai commerce de proximité est celui qui conduit à une proximité d'attentions, d'intérêts et de valeurs avec ses clients.

**Mission :** Proposer une alternative aux pratiques traditionnelles de la grande distribution en privilégiant l'humain, le lien local et un système de valeurs plus responsable.

**Ambition :** Etre le commerçant préféré des Français ancré dans la vie locale.

**Valeurs :** Le primat de l'humain. L'hyper-proximité. Le sens du collectif. La responsabilité. L'entrepreneuriat.



### DES MOYENS MUTUALISÉS AU SERVICE DU COMMERCE U

**Mission :** Fournir aux Associés du Réseau U des moyens et outils qui permettent à chaque Associé de développer son activité commerciale et d'incarner la vision du commerce à l'enseigne U.

# LA CHAÎNE DE VALEUR U ENSEIGNE

Fonctionnellement, U Enseigne assure les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service des magasins U :

Maîtriser les risques Qualité Sécurité Environnement

Développer les Ressources Humaines



# La Coopérative U Enseigne

au sein du Groupement U

## LE MODÈLE D'AFFAIRES U ENSEIGNE

### LES RESSOURCES QUE NOUS MOBILISONS

#### RESSOURCES FINANCIÈRES

- > CA U Enseigne : 11,358 Milliards € (vente aux Associés + prestations)
- > Valeur brute des immobilisations U Logistique : 676,1 Millions €
- > Capitaux propres U Enseigne : 772,8 Millions €

#### RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- > Énergies consommées :
  - 128,4 GWh en électricité et gaz naturel
  - 135 116 litres de fioul lourd
  - 3,2 tonnes de gaz réfrigérant

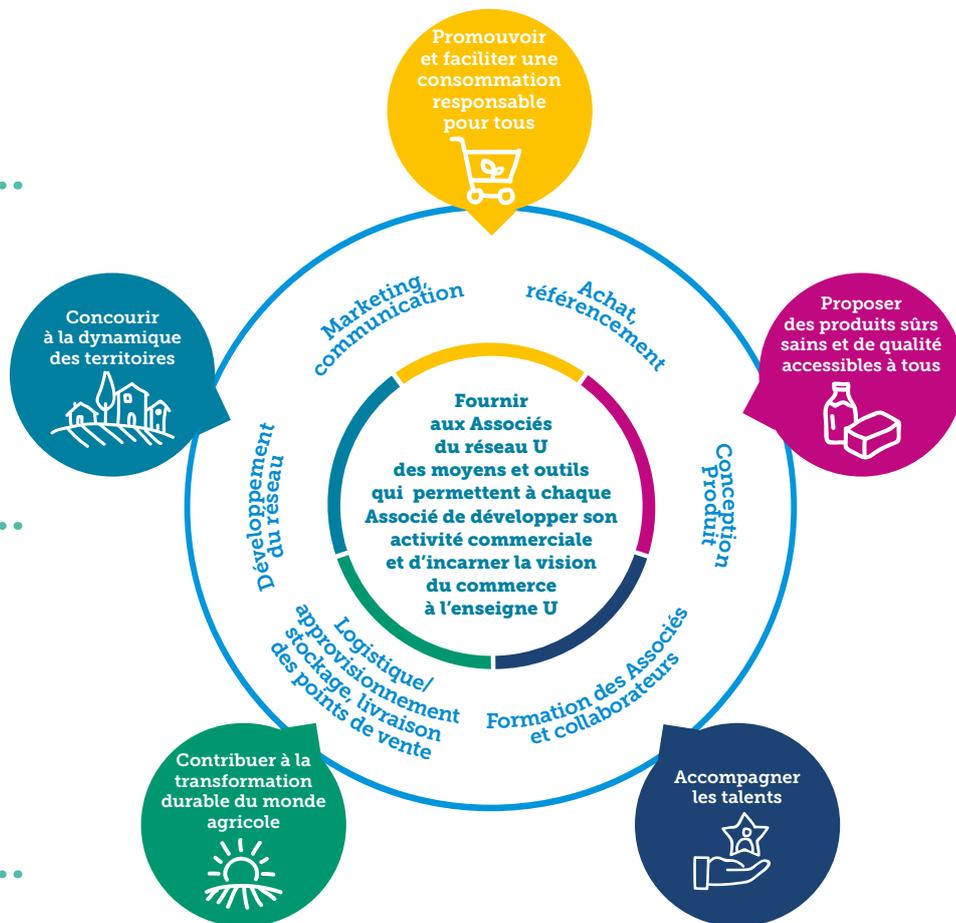
#### RESSOURCES HUMAINES ET INTELLECTUELLES

- > 7380 collaborateurs
- > Masse salariale : 405,8 Millions €
- > 2,65 % de la masse salariale consacrés à la formation
- > 11 marques de Produits U
- > CA Marques U : 23,1% du CA total

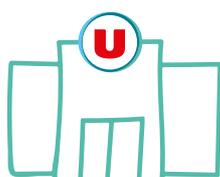
#### CAPITAL SOCIÉTAL

- > 955 Coopérateurs Associés U
- > 10,9 Millions de clients
- > Part des dépenses alimentaires de nos clients réalisées dans l'enseigne U : 28,7 %
- > 4300 fournisseurs Produits
- > Achats de marchandises : 10,267 Milliards €

### NOS ACTIVITÉS



### Gouvernance



Commerçants autrement



■ Notre mission

■ Nos métiers

■ Notre chaîne de valeur

## LA VALEUR CRÉÉE POUR...



### LES ASSOCIÉS U

- > Attractivité de l'enseigne et croissance
- > Rentabilité
- > Pérennité



### LES CONSOMMATEURS

- > Une offre large, accessible et responsable
- > Un choix éclairé grâce à la transparence et à l'information sur les Produits U
- > Le suivi de l'hygiène, de la qualité et de la sécurité des produits et des magasins



### L'ENVIRONNEMENT

- > Un schéma logistique durable
- > La réduction des déchets
- > Des recommandations en matière d'eco-construction des magasins



### NOS COLLABORATEURS

- > Un accompagnement des parcours et des compétences
- > La promotion de la diversité
- > La qualité de vie au travail



### NOS FOURNISSEURS

- > Une relation commerciale équilibrée et durable
- > Des actions de développement mutuel
- > Un soutien aux actions des filières de production



### LA SOCIÉTÉ CIVILE

- > U, acteur de la transformation sociétale
- > Contribution à la dynamique collective

## EXEMPLES DE RÉSULTATS 2019

- > Super U, enseigne de supermarché préférée des Français
- > 10,8 % de part de marché (+0,1 point)
- > 22 nouveaux points de vente



- > CA marques Produits U : +2,3 %
- > 80 % Produits U PGC porteurs d'un bénéfice sociétal
- > 100 % des magasins audités Hygiène-Qualité et accompagnés (France et DOM)



- > Émissions GES 135 681 T.eq.CO<sub>2</sub> (non comparable 2018)
- > 6 filières de valorisation des déchets logistiques et magasins
- > 45 installations photovoltaïques en auto-consommation



- > 63 % de l'effectif formé dans l'année
- > 846 embauches en CDI dont 48 % de moins de 30 ans
- > 9 % des collaborateurs femmes et 8 % des collaborateurs hommes ont bénéficié d'une évolution professionnelle



- > 1600 Produits U issus de matières premières agricoles françaises
- > Plus de 7000 Produits U issus d'entreprises de France
- > 77,7 % de PME parmi nos fournisseurs français de produits
- > 34 démarches produits « U de nos Régions »
- > 2860 accords tripartites actifs dans les filières de produits frais



- > 7500 clients membres de la communauté Ateliers U, consultés sur l'amélioration des produits, services et magasins U
- > U engagée dans le lancement d'initiatives sociétales nationales telles que la consultation #AgirPourMieuxManger, le Pacte National sur les emballages plastiques ou le Manifeste sur l'origine des produits





**ENSEIGNE**  
Coopérative



# 2

## Nos grands enjeux RSE

---

*Risques et opportunités*

*Les 5 piliers*  
de nos engagements RSE

---

# Risques et opportunités

En 2018, la direction Qualité Sécurité Sociétal et Environnement de U Enseigne a animé des groupes de travail et des consultations réunissant des représentants internes, managers et directeurs, de nos grands domaines d'activités, avec l'objectif d'identifier et évaluer les risques et opportunités RSE associés à notre modèle d'affaires.

Plus d'une quarantaine de risques sociaux, environnementaux et sociétaux ont été évalués au prisme notre modèle d'affaires :

- la liste des catégories d'informations présentées au III. de l'article 1 de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017
- la liste des thématiques du II. de l'article 2 du décret d'application Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017
- complétées des éventuelles dispositions légales et réglementaires applicables à notre société

En nous appuyant sur la norme ISO 26000, ces travaux ont permis d'établir une cartographie des risques et opportunités extra-financiers liés à notre modèle d'affaires, évalués et hiérarchisés selon leur gravité et leur vraisemblance. Cette cartographie, ré-examinée et confirmée en 2019, met en exergue une dizaine de risques extra-financiers significatifs ; ils constituent autant d'engagements RSE dans lesquels U Enseigne adresse des politiques spécifiques de maîtrise des risques.

Il a par ailleurs été décidé fin 2019 de compléter ce travail par une cartographie des risques potentiels générés par les Produits U sur les droits humains, la santé et l'environnement en s'appuyant sur les politiques RSE mises en œuvre depuis ces dernières années. Ce travail sera mené à partir de 2020. Il permettra de renforcer la surveillance de U Enseigne sur ses chaînes d'approvisionnement produits.

## Domaines de risques significatifs Intitulé et description du risque

## Engagements et objectifs associés

### Déchets

#### Production de déchets inutiles

- Impact économique lié à la disponibilité des matières premières
- Gaspillage des ressources
- Contribution au dérèglement climatique
- Atteinte à la biodiversité
- Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes

#### Réduire et valoriser les déchets

- Concevoir des produits qui minimisent la production de déchets
- Favoriser les boucles d'économie circulaire
- Agir pour réduire le gaspillage

p 19



### Emission de GES et consommation d'énergie

#### Accroissement du réchauffement climatique

- Impact économique du coût et de la disponibilité de l'énergie pour nos activités
- Aggravation du dérèglement climatique
- Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes

#### Réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique

- Réduire l'impact climatique du transport des marchandises
- Encourager les actions de performance énergétique des magasins et de nos sites logistiques

p 24



### Biodiversité

#### Atteinte à la biodiversité

- Mise en danger de nos approvisionnements en matières premières agricoles (disponibilité, coût)
- Menaces sur la qualité des produits alimentaires et la santé des consommateurs
- Surexploitation des ressources et des territoires
- Aggravation du dérèglement climatique

#### Soutenir les pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la biodiversité

- Soutenir les démarches d'agro-écologie
- Réduire l'utilisation des pesticides
- Préserver les ressources

p 27



### Bien-être animal

#### Détérioration de la qualité de vie des animaux d'élevage

- Souffrance animale dans son environnement d'élevage
- Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes

#### Soutenir les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal

- Améliorer les conditions de vie, de transport et d'abattage des animaux d'élevage

p 31



### Engagement dans le projet collectif : cohésion et inclusion

#### Affaiblissement du collectif

- Perte d'envie de contribuer au projet d'entreprise, impact sur la performance
- Érosion de la culture d'entreprise
- Inégalité des chances pour les individus

#### Accompagner les changements et promouvoir la diversité

- Lutter contre la discrimination à l'embauche
- Intégrer les Jeunes
- Promouvoir l'égalité Femmes/Hommes
- Accueillir le Handicap

p 35



### Parcours professionnels

#### Perte de vitalité du corps social de l'entreprise

- Difficulté à attirer, conserver et développer les talents nécessaires pour mettre en œuvre notre stratégie
- Déficit d'employabilité des collaborateurs

#### Faciliter les parcours professionnels

- Attirer les talents
- Adapter et développer les compétences
- Fidéliser les talents

p 39



### Qualité de vie au travail

#### Détérioration des conditions de vie au travail

- Risque d'absentéisme, impact sur la performance, impact sur le bien-être des collaborateurs
- Manque d'attractivité de l'entreprise

#### Améliorer la qualité de vie au travail

- Mettre en œuvre une organisation du travail efficace et facilitante
- Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Veiller à la santé et à la sécurité au travail

p 43



### Dynamique des territoires

#### Perte de dynamique des territoires

- Appauvrissement des territoires sur lesquels l'enseigne ancre son activité (emploi, pouvoir d'achat, dynamique d'investissement)
- Menaces sur la pérennité économique de nos partenaires économiques (filiales de production agricole et industriels français)
- Incohérence avec les valeurs fondatrices de la Coopérative
- Atteinte à l'acceptabilité de notre activité par nos parties-prenantes

#### Etre acteur de la dynamique des territoires

- Privilégier l'origine France
- Soutenir les PME
- Accompagner les filières agricoles et d'élevage

p 48



### Impacts sociaux et environnementaux des fournisseurs et sous-traitants

#### Domages causés aux droits sociaux et environnementaux via la chaîne d'approvisionnement

- Atteinte aux droits humains fondamentaux, notamment les droits au travail
- Mise en danger de la réputation de l'enseigne

#### Encourager les démarches RSE des fournisseurs

- Co-construire des plans de progrès avec nos fournisseurs
- Veiller aux conditions sociales de production
- Sensibiliser nos fournisseurs à leurs responsabilités sociétales et environnementales

p 52



### Marketing responsable

#### Développement d'une consommation sur-utilisatrice de ressources

- Perte de confiance de nos parties-prenantes dans la réalité des engagements de l'enseigne
- Perte de clientèle vs attentes sociétales en matière de développement durable
- Mise en danger de la réputation de l'enseigne
- Ralentissement des transformations sociétales nécessaires à un développement durable

#### Accompagner nos clients vers une consommation durable

- Proposer une offre de produits et services comportant des bénéfices sociétaux
- Éclairer le consommateur dans ses choix

p 54



### Sécurité et santé des consommateurs

#### Mise en cause de la sécurité et de la santé des consommateurs

- Éthique, coût moral et humain
- Atteinte à la réputation de l'enseigne
- Impacts financiers (sanctions, perte de CA et de fidélité (insatisfaction Client), coût de gestion de crise, assurances...)
- Atteinte à la sécurité des consommateurs

#### Assurer la sécurité des consommateurs et agir pour leur santé

- Assurer la sécurité des consommateurs
- Veiller à l'équilibre nutritionnel et à la santé des consommateurs

p 56



Environnementaux

Sociaux

Sociétaux

# Les 5 piliers de nos engagements RSE

De cette évaluation des risques et opportunités extra-financiers liés à notre modèle d'affaires, se dégagent cinq grands piliers d'engagements RSE, fondateurs de notre vision.



## Proposer des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous

Les produits à la Marque U sont le fer de lance de la stratégie de l'enseigne U pour proposer au consommateur des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous.

U Enseigne, grâce à ses équipes Produits et Qualité dédiées à la conception de près de 15000 Produits U, maîtrise et contrôle les cahiers des charges et les cadres de fabrication qui nous permettent de porter nos exigences au cœur de chacun de nos produits.

> Au 1<sup>er</sup> rang de nos actions figure notre politique de retrait des substances controversées.



## Promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous

Consciente de son rôle d'acteur de la transformation sociétale, attendue par les consommateurs sur la sincérité de son discours, l'exemplarité de ses actes et son écoute des attentes de la société, l'enseigne U s'engage activement à promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous.

Nous agissons par exemple sur :

- > la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la performance énergétique
- > la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
- > la réduction de notre empreinte plastique
- > l'accompagnement de nos fournisseurs dans le respect des droits de l'Homme et des réglementations du travail internationales et locales



## Accompagner les talents

Accompagner les talents de l'entreprise dans les changements et dans un esprit d'engagement durable est un axe prioritaire de la stratégie de U Enseigne vis-à-vis de ses collaborateurs.

Cette stratégie s'incarne via trois démarches :

- > la promotion de la diversité
- > faciliter les parcours professionnels
- > le développement de la qualité de vie au travail



## Contribuer à la transformation durable du monde agricole

Par l'ancrage de son modèle d'affaires dans l'économie des territoires, son rôle majeur dans la commercialisation des produits alimentaires auprès des consommateurs français et son choix sociétal de promouvoir l'accès à une meilleure alimentation, le Groupement U est activement engagé dans le soutien des producteurs agricoles français.

Le Groupement entend contribuer à la transformation durable du monde agricole et porte des convictions fortes :

- > une juste répartition de la valeur
- > une relation commerciale équilibrée et durable
- > le soutien aux actions des filières de production
- > l'accompagnement dans la transformation du monde agricole vers la pérennité

Dans ce cadre, les politiques environnementales du Groupement visent notamment à soutenir les pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la biodiversité et du bien-être animal.



## Concourir à la dynamique des territoires

Attentif à son rôle sociétal dans les territoires où son activité est implantée, le Groupement U s'inscrit comme partenaire de la transformation de territoires en recherche d'une croissance raisonnée, équilibrée, génératrice de bien-être et de progrès pour leurs parties-prenantes.

Pour concourir à la dynamique des territoires, le Groupement, via U Enseigne, agit notamment sur plusieurs axes :

- > le soutien aux entreprises de France
- > la mise en œuvre de la démarche « U de nos Régions »
- > nos relations avec les PME



**ENSEIGNE**  
Coopérative



# 3

## Les politiques menées au regard de nos grands enjeux RSE

---

1. *Enjeux environnementaux*

2. *Enjeux sociaux*

3. *Enjeux sociétaux*

---



# 1. Enjeux environnementaux

---

Réduire et valoriser les déchets

Réduire les émissions de gaz à effet de serre  
et améliorer la performance énergétique

Soutenir les pratiques agricoles et d'élevage  
respectueuses de la biodiversité

Soutenir les pratiques d'élevage respectueuses  
du bien-être animal

# RÉDUIRE ET VALORISER LES DECHETS

Parce que notre enseigne met sur le marché chaque année plus de 1 904 millions de produits du quotidien à la Marque U, nous agissons pour mieux produire et mieux gérer les déchets liés à notre activité. L'analyse du cycle de vie de nos produits nous a permis d'identifier les enjeux de développement durable spécifiques aux déchets. Convaincus que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, nous visons en priorité à réduire notre production de déchets - alimentaires et non alimentaires - et, pour les déchets inévitables, à favoriser leur valorisation.

Notre engagement à réduire et valoriser les déchets se décline en 3 objectifs :

## ► Concevoir une offre et des modes de vente qui minimisent la production de déchets

### NOTRE POLITIQUE

Nous nous engageons à :

#### ► Eco-concevoir nos produits et leurs emballages.

Depuis plus de 10 ans, en collaboration avec ses fournisseurs, U Enseigne s'est engagée dans l'écoconception de ses produits et emballages.

En 1<sup>er</sup> lieu, nous avons agi pour réduire à la source les quantités de matières premières utilisées pour la fabrication de nos emballages. Ainsi, la simplification et la limitation du poids des emballages sont devenues des points incontournables du cahier des charges de développement de nos Produits U. De même, tous nos Produits U à forte consommation d'emballage ont fait l'objet de plans d'actions visant à éviter les suremballages, à optimiser le taux de remplissage ou à développer des alternatives produits rechargeables ou réutilisables.

Nos efforts portent également depuis plusieurs années sur l'incorporation de matières plastiques recyclées dans les emballages de nos Produits U avec pour objectif de limiter la consommation de matière vierge et de soutenir les filières de recyclage. Les emballages à fort tonnage pour lesquels une solution technologique existe ont été ainsi retravaillés ; nos efforts portent désormais sur des références à moindre volume de vente et de matière utilisée et nous restons en veille sur de nouvelles solutions techniques.

Nous nous sommes engagés depuis plusieurs années à augmenter la part des emballages de nos Produits U compatibles avec les filières de valorisation matières des collectivités locales tout en veillant à anticiper leurs évolutions.

Cette politique est entrée dans une nouvelle phase fin 2018, avec une priorité accrue sur l'urgence de réduire l'utilisation des plastiques. Du fait de ses propriétés spécifiques, le plastique reste encore incontournable, mais nous avons le devoir de chercher à réduire son utilisation eu égard à ses multiples impacts environnementaux.



Notre politique de réduction de notre empreinte plastique repose sur 3 axes prioritaires :



Eco-conception des produits et des emballages



Recyclage en magasin et sensibilisation des clients au geste de tri



Mise en place de boucles d'économie circulaire

### ACTIONS MENÉES EN 2019



- U Enseigne s'est formellement engagée le 21 février 2019 dans le Pacte National sur les emballages plastiques aux côtés des Pouvoirs publics, d'ONG référentes et d'une dizaine d'industriels de l'agroalimentaire et distributeurs.

- En juin 2019, pour mettre en oeuvre les objectifs du Pacte, U Enseigne, Carrefour et Veolia ont uni leurs efforts dans la recherche d'innovations permettant de remplacer le plastique à usage unique dans les emballages. Avec l'appui de la société (RE)SET, spécialiste

de l'innovation en économie circulaire qui agit en facilitateur entre les partenaires et les innovateurs, des solutions alternatives ont pu être identifiées.

En 2020, elles feront l'objet de pilotes qui permettront de valider industriellement et commercialement les emballages ou concepts retenus et d'assurer un rapide déploiement.

Convaincue que la collaboration de l'ensemble des acteurs économiques est indispensable pour construire des solutions efficaces et faire évoluer les pratiques autour du plastique, U Enseigne participe à différents groupes de travail ou échanges avec ses partenaires publics et privés et ses fournisseurs. Ainsi, U Enseigne a eu une participation active dans la construction du Pacte National sur les emballages plastiques qu'elle a signé en février 2019 aux côtés des Pouvoirs publics, d'ONG et d'une dizaine d'industriels de l'agroalimentaire et distributeurs. Ce faisant, elle donne une nouvelle dimension à sa politique et prend une part active à une démarche collective nationale volontariste.

Via des objectifs publics, nous nous engageons solidairement avec les signataires du Pacte en particulier à :

- éliminer les emballages en plastique problématiques ou inutiles d'ici 2025
- atteindre collectivement 60% d'emballages plastiques effectivement recyclés d'ici 2022
- incorporer en moyenne 30% de matières plastiques recyclées dans les emballages d'ici 2025
- éco-concevoir les emballages pour les rendre 100% réutilisables ou recyclables d'ici 2025

Pour atteindre ces objectifs, en ligne avec les engagements du Pacte, U Enseigne s'investit dans la recherche de solutions innovantes, notamment dans le but de réduire les plastiques à usage unique employés dans les emballages et de faciliter la mise en place de boucles d'économie circulaire. Ce dernier point fait l'objet d'une politique spécifique développée plus loin.

Au-delà des emballages, ces engagements inspirent également notre action en matière de développement des Produits U en plastiques, notamment ceux à usage unique. Des actions de recherche-développement sont en cours par exemple sur l'utilisation de matières recyclées pour les chariots et paniers en magasins, pour les cartes cadeaux U, pour l'élaboration de manches de brosses à dents allégés en matière ou réalisés en matière biosourcée.

### > Prolonger la durée de vie de nos produits

Nous portons au maximum l'allongement des DLC (date limite de consommation) et DDM (date de durabilité minimale) de nos produits alimentaires U et nous nous engageons à améliorer la bonne compréhension de ces informations par le consommateur (voir notre politique « Agir pour réduire le gaspillage »).

Grâce à un service SAV simple et accessible partout en France, nous facilitons la réparation des appareils électriques ; les diagnostics SAV réalisés par nos techniciens experts contribuent à limiter les mises au rebut superflues (repérage de fausses pannes, par exemple). Un service de mise à disposition de pièces détachées est également proposé par un nombre croissant de magasins U.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

- En 2019, U Enseigne a continué à agir sur l'ensemble de ses gammes de Produits U pour supprimer les plastiques, augmenter la part de recyclé dans les produits et emballages et améliorer leur recyclabilité.

Pour illustrer ce travail de fond permanent, citons :



- La suppression de la barquette plastique des géroises fourrées U permet de supprimer 6 tonnes de plastique en année pleine



- U Enseigne a achevé de supprimer les manchons plastiques d'inviolabilité sur les bocaux de condiments et sauces à marque U.

- Les pots de la pâte à tartiner U sont composés de 25% de PET recyclé : sur une année pleine, 18,5 tonnes de PET recyclé seront ainsi utilisées



- Les flacons de nouvelles références de liquide vaisselle U Nature sont composés à 100% de PET recyclé : sur une année pleine, 1,4 tonnes de PET recyclé sont ainsi utilisées

- Le colorant a été retiré de la bouteille d'huile de friture U afin de rendre cet emballage compatible avec la filière de recyclage. En année pleine, ce sont ainsi 20 tonnes de matière dont le recyclage sera amélioré.

De même, les couleurs des barquettes des Produits U Bon & Végétarien ont été modifiées pour permettre leur tri. En année pleine 28,5 tonnes de matière pourront ainsi être orientées dans la bonne filière de recyclage.



- En Textile, une collection éphémère de pulls et jeans U Collection à base de matières recyclées a été développée pour la saison automne-hiver 2019.

- Dans ses établissements, U Enseigne a poursuivi la réduction de l'utilisation de consommables à usage unique et a, à cette occasion, sensibilisé ses collaborateurs à ces enjeux. Le site de Rungis, déjà équipé de fontaines à eau, a supprimé les gobelets à usage unique de ses distributeurs de boissons et a doté les collaborateurs de gobelets réutilisables.

Les sites U Enseigne des zones Ouest et Nord-Ouest ont installé des fontaines à eau et doté leurs collaborateurs de gourdes et mugs réutilisables.

**> Développer notre offre de produits ré-employables et les modes de vente en vrac**

U Enseigne poursuit le développement d'emballages rechargeables, notamment pour les Produits U de Droguerie-Hygiène et compte développer l'offre de Produits U réutilisables (tels que les films de conservation, les solutions lavables en hygiène bébé, hygiène féminine ou incontinence....)

Pour réduire les emballages et répondre aux attentes d'une partie de ses clients, U Enseigne teste et propose aux points de vente U des modes de vente facilitant la vente en vrac.

**ACTIONS MENÉES EN 2019**



- Dans le cadre du nouvel univers Epicerie proposé aux magasins, U Enseigne a renforcé son offre de produits en vrac. Celle-ci réunit une soixantaine de références exclusivement à la marque U Bio dans cinq familles de produits.



- Depuis la rentrée scolaire 2019, U Enseigne et un panel de magasins U testent la vente à l'unité sans emballage d'une douzaine de références de produits de papeterie U. En année pleine, 10 tonnes de plastiques seraient évitées.



- «C'est dans la boîte» : depuis novembre 2019, U Enseigne met à disposition des magasins U un kit de communication et de bonnes pratiques pour faciliter l'acceptation des contenants clients pour la vente de produits issus des rayons frais traditionnels. Des sacs réutilisables U en coton 100% bio sont également référencés pour la vente des produits Fruits et légumes et Epicerie en vrac.

**RÉSULTATS & INDICATEURS**



**6,5 tonnes**  
de plastique supprimé dans les Produits U et leurs emballages

**40 tonnes**  
de PE/PET recyclé intégrées dans les emballages des références U créées ou révisées dans l'année

**52 tonnes**  
de plastique rendues recyclables

**33%**  
des dossiers SAV GEM\* résolu dans l'année

**11%**  
des dossiers SAV PEM\* résolu dans l'année

\* GEM : Gros électroménager - PEM : Petit et moyen électroménager, informatique, imprimantes, image & son, consoles de jeux, téléphonie & objets connectés et accessoires s'y rapportant

**Favoriser les boucles d'économie circulaire**

**NOTRE POLITIQUE**

**Nous ambitionnons de revaloriser la matière de tous les déchets de nos magasins par l'intermédiaire d'utilisateurs locaux ou français, idéalement eux-mêmes fournisseurs de produits pour les magasins U.**

Depuis 2008, U Log a mis en place une activité dédiée, U Eco Raison, qui traite les déchets recyclables de ses entrepôts et des magasins U en métropole, qu'il collecte, trie et revalorise.

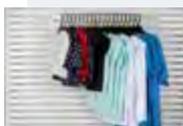
A date, six matières sont ainsi collectées et valorisées : carton, papiers, plastiques souples, polystyrène, aluminium et cintres plastiques.

Elles sont soit massifiées dans l'un de ses quatre centres de traitement en France, soit revendues directement à des industriels spécialisés dans chaque type de matière, et prioritairement à des industriels fournisseurs de l'enseigne U. L'objectif est d'assurer un même niveau de service pour les magasins métropolitains et de continuer à développer les matières récupérées.

**ACTIONS MENÉES EN 2019**



- Depuis mai 2019, suite aux travaux menés en collaboration avec l'un de nos fournisseurs et son fabricant d'emballage, une part des films plastiques souples PE collectés dans nos entrepôts sont réutilisés pour la fabrication de l'emballage d'une partie de notre gamme de Terreau U avec la perspective d'étendre la démarche sur l'ensemble de ces produits en 2020 et d'économiser ainsi près de 30 tonnes de plastiques annuellement. Des travaux préparatoires similaires ont été menés en 2019 avec les industriels dans d'autres catégories de Produits U en vue de mises sur le marché en 2020.



- U Eco Raison collecte depuis 2018 les cintres livrés avec nos collections de Produits U textiles. En 2019, U Enseigne a travaillé à une meilleure recyclabilité de ces cintres avec une double perspective : le ré-emploi des cintres en bon état par notre fournisseur et, d'autre part, le recyclage de la matière plastique dans la fabrication de nouveaux cintres pour nos Produits U. A partir de la collection printemps-été 2020, les cintres bimatière (polystyrène et crochet métal) seront ainsi remplacés par des cintres noirs monomatière (polypropylène) plus faciles à recycler. 800 000 cintres devraient être concernés dès la collection printemps-été 2020.

- U Eco Raison a engagé une étude en vue de la création d'une nouvelle filière de collecte de déchets magasins.

De même, nous souhaitons développer la collecte et le recyclage des bouteilles en plastique PET des clients et orienter de façon privilégiée la matière collectée dans la fabrication des emballages des Produits U. Des expérimentations menées en partenariat avec l'éco-organisme CITEO depuis 2017 nous permettent de mûrir notre approche pour pouvoir proposer aux magasins et aux clients des équipements de collecte performants, et pour construire des boucles d'économie circulaire fermées efficaces avec nos fournisseurs.



### ACTIONS MENÉES EN 2019

- En partenariat avec l'éco-organisme CITEO, U Enseigne a poursuivi ses expérimentations en matière de collecte et de recyclage des bouteilles en plastiques PET avec l'objectif de proposer aux magasins U des solutions éprouvées en 2020.

Plus de 25 magasins U ont expérimenté différents modèles de machines RVM (Reverse Vending Machines) et ont incité financièrement leurs clients à y déposer leurs bouteilles plastiques pour recyclage :

ces automates permettent aux consommateurs de déposer leurs bouteilles plastiques pour recyclage en échange de bons d'achat ou de dons à des associations financés par le magasin. 380 tonnes de PET ont ainsi été valorisées et 201 k€ de bons d'achat ou dons ont été financés par les magasins pilotes.

Outre l'équipement en magasins, U Enseigne travaille avec ses partenaires et fournisseurs à valider que la matière collectée est compatible avec leurs process industriels. Ces tests aboutis, l'objectif sera de déployer les équipements retenus en 2020 et d'utiliser le PET ainsi collecté en boucle d'économie circulaire dans les emballages de Produits U.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

105 756 tonnes

de matières valorisées par U Eco Raison  
(origine entrepôts et magasins, hors déchets Clients)

+ 1,3% vs 2018

591 tonnes

de matières valorisées directement chez nos fournisseurs

+ 144% vs 2018

201 094 €

de bons d'achat et dons  
à des associations financés par  
les magasins U pilotes pour  
encourager le recyclage  
de bouteilles PET  
par les consommateurs

380 tonnes

de plastique PET  
collectées auprès de nos  
clients via des points de  
collecte en magasins

## Agir pour réduire le gaspillage

### NOTRE POLITIQUE

En tant que distributeur à dominante alimentaire (plus de 80% des ventes en valeur), U entend contribuer à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025 et est signataire depuis juin 2013 du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

La réduction du gaspillage alimentaire repose essentiellement sur les actions réalisées en magasins. Depuis 2014, un guide opérationnel réalisé par U Enseigne met à disposition des magasins U l'information et les conseils nécessaires à la mise en place d'actions anti gaspillage et recense les bonnes pratiques ayant déjà fait leurs preuves au sein du réseau.

Pour réduire leur volume de biodéchets, les magasins U sont invités à agir corrélativement à quatre niveaux :

- la sensibilisation des collaborateurs
- la réduction des quantités de produits gaspillés en magasin - par exemple, via des réductions de prix sur des produits invendus à DLC courte
- la gestion des rayons concernés
- le don

Pour faciliter les opérations de dons alimentaires des magasins U à des associations caritatives, une convention de partenariat a été passée avec la Banque Alimentaire.

Les magasins sont également orientés vers les antennes locales des 12 associations caritatives d'envergure nationale habilitées par le gouvernement à distribuer de l'aide alimentaire. Depuis janvier 2018, ce dispositif est complété par un accord de U Enseigne avec de nouveaux intermédiaires facilitateurs de dons.

En parallèle, nous nous engageons à informer, aider et inciter nos clients à réduire leurs déchets et à les valoriser.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

### > Actions menées auprès des magasins

- U Enseigne a mené en 2018 un audit approfondi de la gestion des déchets en magasins dans l'objectif notamment d'évaluer la mise en oeuvre des bonnes pratiques recommandées et d'identifier les leviers d'amélioration. Cette analyse a donné lieu à la construction d'un plan d'actions portant entre autres sur la re-sensibilisation des collaborateurs magasins aux consignes de tri et, in fine, sur la recherche de solutions locales de valorisation des biodéchets.



- U Enseigne s'est associée aux travaux menés au sein de la Fédération du Commerce et de la Distribution avec l'application de lutte contre le gaspillage alimentaire Too Good To Go pour une meilleure information et compréhension du client concernant les délais de consommation des produits alimentaires.

- A fin 2019, 180 magasins U étaient partenaires du réseau Too Good To Go. Ils permettent ainsi aux consommateurs d'acquérir à prix réduit des paniers surprise, composés des invendus du jour qui n'ont pas pu être donnés.

### > Actions de sensibilisation menées auprès de nos clients



- En 2019, U Enseigne a maintenu pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive la ligne éditoriale de son magazine « Bien Mieux Le Mag ».

Distribué gratuitement chaque mois dans nos magasins et consultable en ligne, son objectif est d'aider nos clients à améliorer leur façon de consommer en les incitant avec pédagogie à des attitudes écoresponsables.

Quatre dossiers ont à nouveau été consacrés en 2019 à la réduction et à la valorisation des déchets : «Le batch cooking, pour mieux consommer...et moins gaspiller» en mars 2019, «Bricolage : des conseils 100% économiques et écologiques» en août 2019, «Circulez, il y a tout à voir !» (économie circulaire) en septembre 2019, «Zéro déchets» en novembre 2019.

- Depuis la rentrée des classes 2019, environ 90 articles de papeterie-écriture à la Marque U sont proposés en vente à l'unité ou en lot, afin de mieux s'adapter aux besoins de nos clients et éviter le gaspillage.



- Avec les magasins U volontaires, U Enseigne a reconduit en 2019 ses opérations de collecte de Textiles et Cartables usagés auprès de ses clients.



## RÉSULTATS & INDICATEURS

20,7 Millions €

de dons à des associations caritatives réalisés par les magasins U déclarants

+ 36 % vs 2018

dont 85% de dons alimentaires

2448 tonnes

de déchets d'équipements électriques et électroniques, piles, lampes et cartouches d'encre usagées collectées auprès de nos clients

+ 17 % vs 2018

74,1 Millions €

de démarque dépensés par les magasins U qui pratiquent des réductions de prix sur les produits à DLC courte

3,4 Millions €

de dons réalisés par U Enseigne (en produits alimentaires, non alimentaires et numéraire)

dont 80% de dons alimentaires

# RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les enjeux climatiques sont une préoccupation de U Enseigne à deux titres :

- la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) liées au transport de marchandises, lequel est délégué à près de 400 prestataires de transport sur le territoire et représente plus de 80% des émissions de GES U Enseigne liées à l'activité de distribution.
- la performance énergétique des magasins, à travers son rôle de recommandation et d'orientation auprès des Associés du Groupement.

Sur ces deux axes, sur lesquels elle n'opère pas directement, U Enseigne souhaite impulser de meilleures pratiques.

## Réduire l'impact climatique du transport des marchandises

### NOTRE POLITIQUE

U Log est engagée depuis près de 10 ans dans l'optimisation de sa chaîne logistique avec l'objectif de réduire les émissions de GES par colis livré en magasin.

Cette politique s'appuie sur :

- l'optimisation des distances parcourues
- l'amélioration du taux de remplissage des camions
- la recherche de technologies de motorisation à moindre impact environnemental

Après avoir porté ses efforts sur l'optimisation des tournées vers les magasins et sur un meilleur chargement des camions via des équipements type 1/2 palettes ou remorques semi à barres permettant de charger deux niveaux de palettes, U Log continue à optimiser les trajets-retours des magasins vers ses entrepôts.



Ainsi, un des objectifs majeurs de U Log pour les années à venir est de développer le frêt réalisé pour le compte des fournisseurs de U Enseigne et de profiter ainsi des trajets-retours de la flotte en

provenance des magasins vers les entrepôts pour procéder à des enlèvements de marchandises auprès de fournisseurs à proximité, ce qui évite les retours à vide des camions.

Second axe de la politique de U Log : faire évoluer les motorisations des véhicules vers des technologies à moindre impact environnemental. Les transporteurs sont contractuellement incités à moderniser leur parc routier au profit de motorisations plus économes (norme Eurotech 6) ou à énergie alternative (gaz, biocarburants...). Cette exigence s'accompagne d'une contractualisation pluriannuelle à même de faciliter les investissements de nos prestataires.

U Log déploie le Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) avec l'objectif d'atteindre 150 véhicules à fin 2020 et s'investit activement auprès des collectivités locales et des fournisseurs de gaz dans la création de stations gaz dans l'ensemble des territoires, afin de soutenir le déploiement à grande échelle du GNV. En parallèle, U Log recherche en collaboration avec ses partenaires transporteurs des technologies de motorisation alternatives à horizon 2025 telles que l'usage de biocarburants, d'azote, l'hybride hydrogène/électrique...

Pour la desserte des zones urbaines denses, U Log déploie de nouvelles Plateformes de Distribution Urbaine qui permettront de regrouper les flux en provenance de nos entrepôts régionaux et de les répartir ensuite vers les magasins U urbains de l'agglomération via des véhicules porteurs GNC multi-température (Gaz Naturel Comprimé).

Outre un moindre impact CO2, cette optimisation des flux bénéficie à la réduction des pollutions sonores et à la décongestion du trafic en zones urbaines en regroupant différentes catégories de produits (frais, ambiant, surgelés) dans un seul véhicule de livraison multi-température.



Fidèle à sa vocation d'enseigne des territoires, et convaincue de l'efficacité des synergies locales, U Enseigne souhaite également être partenaire des grandes agglomérations qui s'engagent dans un plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Des partenariats sont activés avec Montpellier Méditerranée Métropole et avec Rennes Métropole depuis 2018.

En mai 2019, une expérimentation a été lancée avec la ville de Nantes concernant des plages horaires aménagées pour les livraisons urbaines ; le bilan en sera établi courant 2020.

Outre les bénéfices attendus en termes de réduction d'émissions de GES, cette politique contribue également à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

- U Log a poursuivi sa politique de réduction des kilomètres parcourus à vide, notamment avec la mise en place de synergies de moyens entre sites proches (entrepôts Sec/entrepôts Frais), l'optimisation des tournées de retour des emballages depuis les magasins et le développement du fret amont pour le compte des fournisseurs.



Depuis mi-avril 2019 U Log assure ainsi la prestation logistique pour notre nouveau partenaire industriel la Laiterie de Cléry (Schreiber France), fournisseur exclusif de nos Produits U laitiers ultrafrais. Les marchandises sont centralisées sur les sites de Savigny et Nanteuil avant d'être dispatchées, en fonction des commandes, vers les autres entrepôts frais ou directement dans les magasins qu'ils desservent.

Sur l'année 2019, plus de 10 millions de colis ont été concernés par cette optimisation de flux.

- Les motorisations utilisées par nos prestataires de transport ont continué à évoluer vers des technologies à moindre impact environnemental :

- 90% des tracteurs et porteurs routiers sont désormais à la norme Euro tech 6 (vs 70% en 2018), tant sur les activités amont que pour les livraisons aux points de vente



• la technologie GNV se déploie pour la desserte des zones urbaines et péri-urbaines. Le parc de véhicules GNV de nos transporteurs compte 17 unités à fin 2019.

Le déploiement de ce parc s'appuie sur la création de stations gaz routières sur l'ensemble du territoire et auxquelles U Enseigne participe activement en concertation avec les collectivités locales et les fournisseurs de gaz.

- grâce aux travaux menés avec ses partenaires transporteurs, U Log sera en mesure de mettre en oeuvre des expérimentations sur de nouveaux carburants à moindre impact environnemental dès début 2020 (Azote et Biocarburant notamment).

- Une première Plateforme de Distribution Urbaine a été testée sur la zone Sud durant le dernier quadrimestre 2019. Elle sera suivie d'une nouvelle création dès début 2020 sur la Région parisienne avec l'objectif de valider un modèle pour le déploiement sur les villes de plus de 200 000 habitants.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

83%

de remplissage des camions de livraison vers les magasins

**stable vs 2018**

0,19 kg eq.CO<sub>2</sub>

émis par colis livré en magasin

**+18,7% vs 2018\***

\* évolution liée à l'actualisation du coefficient d'émission en 2019 et à la prise en compte, en 2019, des fuites de gaz réfrigérants de la flotte Transport.

90%

des tracteurs et porteurs routiers à la norme Euro tech 6

17 véhicules

de transport GNV

## ► Encourager les actions de performance énergétique des magasins et de nos sites logistiques

### NOTRE POLITIQUE

#### >Vis-à-vis des magasins du réseau U

Dans le cadre de son rôle d'accompagnement des Associés du Groupement, U Enseigne leur apporte les informations et recommandations utiles au développement durable de leur point de vente.

A ce titre, U Enseigne transmet aux Associés des cahiers de recommandations en matière de performance énergétique des bâtiments commerciaux. Ces informations et conseils sont mis à disposition des Associés via l'intranet du Groupement; des équipes dédiées dans les établissements U Enseigne

en régions accompagnent les Associés qui le souhaitent.

U Enseigne conseille aux Associés de réaliser un audit énergétique de leurs installations pour identifier les leviers d'amélioration adaptés à leur point de vente. Parmi les solutions proposées, les Associés peuvent trouver des recommandations pratiques concernant le froid commercial (fermeture des meubles froids, choix de fluides frigorigènes moins émissifs de GES...), l'éclairage (éclairage LED, apport d'éclairage naturel...), le chauffage, la ventilation, la climatisation et les énergies renouvelables, notamment via la production électrique photovoltaïque à vocation d'autoconsommation.

Pour soutenir les Associés dans leur effort en faveur d'une meilleure maîtrise des impacts environnementaux de leur point de vente, U Enseigne apporte un soutien financier aux Associés dont le projet de création ou d'agrandissement de magasin satisfait à un ensemble de critères-clés en matière de construction et de maîtrise énergétique.

> **Concernant nos sites logistiques**

U Log est engagée dans une politique d'amélioration de son efficacité énergétique grâce au déploiement de l'éclairage LED, désormais quasi achevé, et à la modernisation de la production de froid des sites Frais, notamment avec le recours à des gaz réfrigérants respectueux de l'environnement (ammoniac, CO2).

Fin 2020, tous les entrepôts, à l'exception d'un prévu en 2021-2022, auront fait l'objet d'une optimisation de leur production de froid. U Log est associée aux efforts de U Enseigne pour développer la production d'énergie électrique photovoltaïque et mène des études de faisabilité au cas par cas.



**ACTIONS MENÉES EN 2019**

> **Vis-à-vis des magasins du réseau U**

- U Enseigne a resensibilisé les Associés U sur l'importance de réaliser un audit énergétique de leur point de vente afin d'identifier les actions de court et moyen terme à mener, notamment dans l'objectif de réduire leur consommation énergétique de 40% d'ici à 2030 par rapport à 2010. Pour les y aider, la prestation d'audit-conseil a été révisée pour mieux s'adapter aux besoins de chaque format de magasin, de l'Hyper U au U Express.



- De même, suite à une étude menée sur les plus petites surfaces de vente, U Enseigne a adapté ses recommandations en matière de froid commercial pour les magasins U de moins de 1500 m<sup>2</sup>.



- En 2018, Système U s'est associé au plan gouvernemental « Place au soleil » destiné à développer la production d'énergie solaire photovoltaïque. Cet engagement volontaire prévoit de mener des études de faisabilité dans 200 magasins à horizon 2022, de systématiser ce type d'étude à la création d'un magasin ou d'un entrepôt, et d'installer des bornes de recharges pour véhicules électriques dans 200 magasins d'ici 2025.

Pour faciliter le déploiement du photovoltaïque, U Enseigne a renforcé son dispositif d'accompagnement des magasins : des fiches de bonnes pratiques ont été diffusées aux Associés en complément du guide de réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation publié en 2018, la formation des équipes-conseil internes en régions a été consolidée, l'accès aux prestataires techniques externes référencés a été simplifié.

> **Concernant nos sites logistiques**

- Un appel d'offres a été lancé en 2019 concernant la production électrique photovoltaïque à vocation d'autoconsommation dans l'entrepôt d'Agen nouvellement mis en service.



- De nouveaux groupes Froid ont été installés sur les sites de Saint Just et Vendargues ; ils intègrent une régulation permettant d'être moins énergivores. Le site de Vendargues, équipé en technologie CO2, est ainsi la 3<sup>ème</sup> installation de ce type en Europe.

- Le déploiement de la LED sur nos entrepôts est désormais quasi achevé avec 90% de sites installés.

**RÉSULTATS & INDICATEURS**



**-0,89% de kWh**  
consommés par colis expédié  
**vs 2018**

**102 études**  
de faisabilité d'installations  
photovoltaïques réalisées depuis 2018  
**soit 51% de l'objectif à 2022**

**55 magasins**  
ont installé des bornes de recharges  
pour véhicules électriques  
**soit 27% de l'objectif à 2025**

**45 installations photovoltaïques**  
réalisées ou en cours de réalisation, au cumul à fin 2019, en nombre de sites (magasins et entrepôt logistique)

# SOUTENIR LES PRATIQUES AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ

Les produits agricoles et d'élevage sont une part essentielle de notre activité commerciale, qu'il s'agisse de produits bruts ou des ingrédients de nos Produits U. Nous souhaitons contribuer à une alimentation durable et privilégions les approvisionnements nationaux et locaux, aussi nous entendons être actifs aux côtés du monde agricole dans sa recherche d'une agriculture durable et responsable. C'est à ce titre que nous soutenons et valorisons dans notre offre les démarches agricoles de préservation et de reconstruction de la biodiversité.

Nos engagements pour la biodiversité portent prioritairement sur trois axes :

## ► Soutenir les démarches d'agro-écologie

### NOTRE POLITIQUE

**U Enseigne agit aux côtés des filières agricoles et d'élevage pour encourager des pratiques plus responsables.**

Pour nos Produits U, nous menons une politique de contractualisation dans la durée qui tient compte des coûts de production et prévoit des engagements de volume pluriannuels. En sécurisant la relation commerciale avec nos partenaires, nous les aidons à engager des transformations structurantes de leurs modes de production : Bio, agro-écologie, culture raisonnée...

U Enseigne porte ses exigences au travers de ses démarches Filières produits et des cahiers des charges des Produits U. Pour diminuer l'impact de nos produits sur la biodiversité et les ressources naturelles, nous privilégions de nous appuyer sur des démarches et labels référents : labels bio, HVE (Haute Valeur Environnementale), produits d'origine animale Bleu-Blanc-Coeur, blé Culture Raisonnée Contrôlée (CRC), certifications de bonnes pratiques agricoles (GLOBAL.G.A.P., Agri Confiance)...

Nos spécifications, accompagnées d'accords de contractualisation dans le temps, sur 3 ou 5 ans, nous permettent d'engager des démarches de co-construction avec nos fournisseurs et producteurs, et de les accompagner sur des plans de progrès. C'est ainsi que U Enseigne accompagne également certains de ses fournisseurs dans leur conversion vers le bio.

U Enseigne s'est engagée en 2018 comme membre fondateur dans le mouvement « Pour une Agriculture du Vivant ». Avec ce collectif, U Enseigne s'implique aux côtés de producteurs, d'experts et d'entreprises agro-alimentaires pour la promotion d'un développement agricole et agronomique basé sur les sols vivants et l'agro-écologie.



### ACTIONS MENÉES EN 2019

#### > Bio

U Enseigne poursuit le développement de l'offre Bio, notamment via sa marque U Bio, certifiée AB pour les produits alimentaires et Cosmos Organic pour les produits cosmétiques.

- Depuis août 2019, la totalité de notre offre d'alimentation infantile épicerie U Tout Petits est labellisée Bio.
- 3 références de cidre artisanal U et une de jus de pommes U Mat & Lou proviennent de producteurs en phase de conversion vers l'agriculture biologique.



- L'ensemble de la farine U Bio est désormais également d'origine France, fruit d'un travail inédit de 18 mois mené avec la filière.
- En cohérence avec nos ambitions sur les produits alimentaires et la démarche menée sur la marque U Tout Petits, et après le passage en U Bio de notre gamme cosmétiques visage et corps en 2018, a été lancée en avril 2019 une gamme d'hygiène et soins U Tout Petits Bio. Cette gamme certifiée bio conformément au référentiel Cosmos Organic comprend des produits de soins et de toilette pour bébé fabriqués en France ainsi que des lingettes bébé 100% coton biologique.

#### > Autres démarches agro-écologiques



- En mai 2019 a été signé le renouvellement pour 5 ans du contrat d'engagement entre U Enseigne et le groupe coopératif Triskalia et sa filiale Gelagri, poursuivant ainsi un partenariat actif depuis 1986. Elargi à 16 références en 2016, ce nouvel accord porte désormais sur la fourniture de 20 références de légumes surgelés à Marque U d'origine France labellisés Agri Confiance. L'engagement de volume permet à notre partenaire de sécuriser ses débouchés et de renforcer sa démarche tournée vers l'agro-écologie.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

### > Autres démarches agro-écologiques



- U Enseigne poursuit la conversion des farines conventionnelles utilisées dans les Produits U en farines labellisées CRC (Culture Raisonnée Contrôlée), démarche engagée depuis 2016.

- U Enseigne a étendu en 2019 son offre U labellisée Bleu-Blanc-Coeur à la majorité de ses gammes de produits laitiers ultra-frais et à la charcuterie U Saveurs en rayon coupe traditionnel. En s'appuyant sur des cultures de lin, pois, luzerne, féveroles... majoritairement produites en France pour améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation animale, la démarche Bleu-Blanc-Coeur contribue à la diversification des cultures.

Avec 200 produits U d'origine animale issus de la filière Bleu-Blanc-Coeur et des gammes de produits entières développées au fil d'un partenariat mené depuis 2007, U Enseigne participe au renouvellement de la biodiversité.

- U Enseigne accompagne ses partenaires de la filière viticole avec l'ambition que l'ensemble de ses fournisseurs de vins à la Marque U (soit environ 40% des volumes vendus) soient labellisés HVE de niveau 3 dès 2020. A l'occasion de la foire aux vins d'automne 2019, l'engagement environnemental des vigneron participants (Bio, HVE, Tera Vitis, Biodynamie...) a été mis en avant dans notre prospectus.

- U Enseigne est partenaire de son principal fournisseur d'oignons à Marque U dans l'évolution de ses pratiques vers l'agro-écologie. Avec le concours du collectif « Pour Une Agriculture du Vivant » et avec les engagements de volumes de U Enseigne, la coopérative d'agriculteurs concernée peut ainsi démarrer dès 2020 la transition chez 1/3 de ses producteurs adhérents, avec le concours de la Région Centre-Val de Loire pour une durée de 3 ans.



## RÉSULTATS & INDICATEURS

### > BIO

9% d'offre Bio sur l'offre totale de l'enseigne (hors Bazar et Textile)

**+ 2pts vs 2018**

13% des produits alimentaires à la Marque U sont certifiés Bio

**+ 1,9 pts vs 2018**

7% des Produits U de droguerie, hygiène et parfumerie sont à la Marque U Bio

### > AUTRES DÉMARCHES AGRO-ÉCOLOGIQUES

30% de l'assortiment de Produits U éligibles ont été basculés en farine durable CRC

**+ 4pts vs 2018**

90% des producteurs de nos fruits et légumes frais U et de nos mono-légumes surgelés U sont certifiés GLOBALG.A.P. ou Agri Confiance

## Réduire l'utilisation des pesticides

### NOTRE POLITIQUE

La première ambition historique de notre politique Filière Fruits et légumes porte sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

L'augmentation de la part des produits porteurs des certifications reconnues mentionnées plus haut ou issus de l'Agriculture Biologique est un 1<sup>er</sup> levier de mise en action de cette politique.

Sur ces dernières années, par famille de produits, éclairés par une veille systématique auprès de nos parties-prenantes sur le sujet des résidus de produits phytosanitaires dans les Fruits et légumes, nous nous étions engagés à définir des valeurs de résidus de produits phytosanitaires mieux-disantes par rapport à la réglementation et à éliminer de nos produits les pesticides les plus controversés.

Via nos exigences contractuelles et grâce à des engagements de volumes sur 3 ans pour les fruits et légumes 1<sup>ère</sup> gamme, nous encourageons systématiquement nos fournisseurs

à les supprimer ou à les substituer par des alternatives. Cette démarche s'applique sur les produits bruts et les produits transformés à la Marque U dès que l'ingrédient majoritaire du produit est un fruit ou un légume.

Nourris par les échanges menés avec nos fournisseurs et les parties-prenantes, nous souhaitons à l'avenir inscrire notre politique de réduction des pesticides dans une approche plus globale des impacts environnementaux de la production. Nous ferons ainsi évoluer notre approche en 2020 pour encourager la mise en oeuvre de démarches agricoles qui prennent mieux en compte la dynamique globale des écosystèmes de production.

En cohérence avec ces positions, U Enseigne a choisi dès début 2017 de supprimer de son offre Jardin les dés herbants contenant du glyphosate et d'anticiper ainsi la législation qui est entrée en vigueur en 2019. Pour réduire l'impact environnemental de nos produits Jardin, tous les engrais de notre gamme U sont conformes à la réglementation UAB (Utilisables en Agriculture Bio).

## ACTIONS MENÉES EN 2019

9 nouvelles références ayant fait l'objet de la démarche de réduction de l'usage de pesticides ont été mises en marché :

- La totalité de la gamme de jus d'orange frais U (8 références), sur laquelle un travail de sélection variétale a également été réalisé pour en améliorer les qualités gustatives
- 1 référence de mono-légume surgelé U, la Courge

## RÉSULTATS & INDICATEURS

34 Produits U alimentaires ayant fait l'objet d'une démarche de réduction de l'usage des pesticides sont commercialisés à fin 2019

**+36% vs 2018**

## Préserver les ressources

### NOTRE POLITIQUE

#### > Lutter contre la déforestation

Pour la fabrication et l'emballage des Produits U, U Enseigne recourt à des matières premières qui peuvent contribuer à la déforestation et au dérèglement d'écosystèmes essentiels, notamment dans les pays tropicaux. Eu égard aux produits que nous commercialisons, nous avons dès 2010 concentré nos efforts sur les matières premières les plus impactantes, dont la production est généralement associée à la déforestation : bois et dérivés du bois, huile de palme et soja, filières sur lesquelles nous sommes engagés dans une démarche volontaire pour assainir notre chaîne d'approvisionnement.

Sur ces trois filières critiques, notre démarche procède en deux temps :

- Chaque fois que possible, nous supprimons de nos produits les composants qui menacent les ressources forestières concernées ou nous favorisons l'utilisation de matières recyclées.

- Sur la partie résiduelle pour laquelle il n'existe pas à date d'alternative, nous utilisons des composants dont le moindre impact environnemental est contrôlé et certifié par des labels ou démarches responsables :

- Certification RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil) pour l'huile de palme
- Label FSC (Forest Stewardship Council) ou certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) pour le bois et ses dérivés
- Cahier des charges Bleu-Blanc-Coeur pour les produits animaux ou dérivés à fin de limitation du soja dans l'alimentation animale

Pour le soja résiduel, nous travaillons de façon collaborative avec d'autres distributeurs et des parties prenantes pour construire des approvisionnements durables.

Nous n'utilisons aucune huile palme non certifiée ou non compensée (hors carburants). Nous compensons l'utilisation d'ingrédients dérivés d'huile

de palme non durables par l'achat de crédits RSPO via un programme d'échange de certificats qui contribue au soutien de la production d'huile de palme plus durable. Notre objectif est d'augmenter la part d'huile de palme certifiée au détriment de l'huile de palme compensée.

En 2019, notre action de lutte contre la déforestation s'est étendue aux filières Cacao et Café, sur lesquelles nous nous engageons à une utilisation de matières brutes tracées et responsables, garanties sans déforestation et respectueuses des droits sociaux et économiques des producteurs. Nos exigences font l'objet de référentiels spécifiques intégrés à nos cahiers des charges.

Pour les cafés à Marque U, nous nous appuyons pour une partie de ces exigences sur le label Max Havelaar. Pour le Cacao, la démarche « Transparence cacao » mise en oeuvre depuis 2015 par notre partenaire industriel permet de répondre aux attendus de notre référentiel.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

#### > Lutte contre la déforestation



- A l'occasion du partenariat de production exclusif mis en place avec la Laiterie de Cléry (Schreiber France) en Lorraine, nous avons étendu la démarche Bleu-Blanc-Coeur à l'ensemble de nos gammes de produits laitiers ultra-Frais à Marque U.

65% des produits U ultra-Frais ont ainsi rejoint cette démarche à partir d'avril 2019, avec l'objectif de finaliser sur l'ensemble des gammes en 2020.

- Depuis septembre 2019, la démarche Bleu-Blanc-Coeur est progressivement déployée sur la charcuterie U Saveurs en rayon coupe traditionnel.



- A partir de janvier 2019, la démarche « Transparence cacao » est appliquée sur toute la catégorie des tablettes de chocolat à la Marque U. Ce changement s'est achevé en janvier 2020 avec les chocolats en tablettes U Bio.



- U Enseigne a poursuivi l'enrichissement de sa gamme de charbon de bois issu du bois de forêts françaises gérées durablement, créée depuis 3 ans. Coupé proche du site de carbonisation, le bois utilisé est également transformé par un procédé de carbonisation respectueux de l'environnement qui réutilise les fumées pour la production d'électricité.

- Pour préserver les écosystèmes de tourbières et leurs ressources, U Enseigne a pour objectif de développer une gamme de terreaux de jardin qui minimise l'utilisation de tourbe. Un premier produit sans tourbe a été commercialisé en 2019.

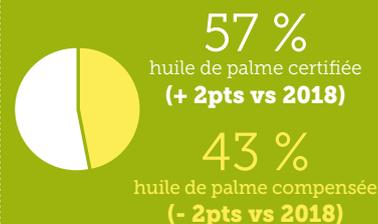
- U Enseigne s'est organisée pour mettre en oeuvre la signature électronique des accords commerciaux 2020. Plus de 6 tonnes de papier pourront ainsi être économisées.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

#### > DÉFORESTATION



Répartition de l'huile de palme que nous mettons sur le marché (en volume, hors carburants) :



91 %

des volumes de bois et dérivés de bois utilisés pour nos produits et emballages primaires sont issus de forêts gérées durablement et de matériaux recyclés

97%

des prospectus commerciaux sont réalisés en papier issu de recyclage ou de forêts gérées durablement, en volumes de papier

4 904 hectares

de mise en culture de soja OGM évités grâce à l'utilisation de la démarche Bleu-Blanc-Coeur pour la production d'une partie de nos Produits U

> **Préserver les produits de la mer**

Avec la même volonté d'éviter la sur-exploitation des ressources, notre démarche sur les Produits de la mer a pour objectif depuis 2012 de contribuer à une meilleure gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture via une modulation de l'approvisionnement et de l'animation commerciale des différentes espèces, qu'il s'agisse de notre référencement Marée traditionnel ou des Produits U contenant au moins 50% de produits de la mer.

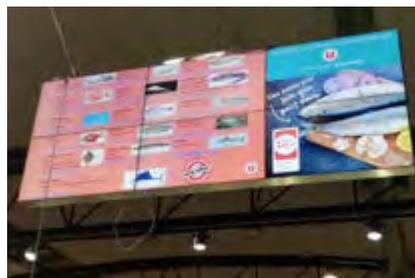
Nous actualisons en permanence notre évaluation par espèce et zone de pêche et nous engageons ainsi à :

- poursuivre l'arrêt de promotion des espèces de poisson « à maîtrise nécessaire » et l'interdiction de commercialisation de toutes les espèces « menacées ou à proscrire »
- promouvoir la diversité des espèces en proposant des espèces dont les stocks sont reconnus comme « abondants »
- privilégier les techniques de pêche les plus respectueuses des stocks d'espèces et de l'environnement, et proscrire les techniques de pêche destructrices
- privilégier les certifications telles que MSC ou Ecolabel

Plus spécifiquement, U Enseigne est membre du Tuna Protection Alliance. Cette association réunit depuis septembre 2018 quatorze acteurs du marché du thon en conserve (distributeurs, conserveries) avec l'ambition de proposer à la vente un thon responsable d'ici à 2025. Cet engagement collectif de la filière s'articule autour de 3 grands objectifs : préserver la ressource, lutter contre la pêche illégale, respecter les droits des travailleurs. Les travaux portent notamment sur le développement d'outils de transparence et de monitoring de la filière.

Considérant que certaines espèces sont plus vulnérables lors de leur regroupement en période de reproduction, nous mettons en place à leur intention une mesure de conservation supplémentaire et nous interdisons leur commercialisation durant les périodes de frai. Cette politique concerne à date le bar, la sole commune, la plie commune ou carrelet, et la cardine.

En matière d'aquaculture, nous nous engageons à privilégier les producteurs certifiés pour leurs pratiques aquacoles (GlobalG.A.P., ASC ou équivalent) et à développer les produits issus de l'aquaculture biologique.



**ACTIONS MENÉES EN 2019**

> **Préservation des produits de la mer**



- Pour les Produits U et les produits vendus au rayon Marée, U Enseigne effectue annuellement une évaluation de l'ensemble des espèces commercialisées. En 2018, ont été intégrés de nouveaux critères scientifiques permettant d'évaluer l'état des stocks. L'évaluation intègre également des critères sociaux via la prise en compte de la pêche illégale (pêche INN) ainsi que l'interdiction des pavillons non signataires de la convention internationale sur le travail maritime. Cette ré-évaluation a donné lieu à la mise à jour en décembre 2019 de la liste des espèces dont nous surveillons la commercialisation.



- 11 Produits de la mer U supplémentaires portent le label MSC, portant la part des Produits de la mer U MSC à 38%

**RÉSULTATS & INDICATEURS**

> **PRODUITS DE LA MER**



**20 Produits de la mer U**

sont classés « à maîtrise nécessaire »,

**contre 7 en 2018**

**+ 28%**

de Produits de la mer U porteurs du label MSC **vs 2018**

**69% des Produits U**

issus d'aquaculture sont certifiés ASC/CIPA/GLOBALGAP

# SOUTENIR LES PRATIQUES D'ÉLEVAGE RESPECTUEUSES DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

**Compte tenu de la variété de produits alimentaires d'origine animale commercialisés par les magasins U (lait, oeufs, viandes, produits élaborés,...), U Enseigne a conscience de sa responsabilité en matière de bien-être animal.**

**L'amélioration des conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux d'élevage permet, outre une meilleure harmonie de l'animal avec son environnement, de garantir la qualité des produits finis et de participer à l'avènement d'une agriculture plus cohérente.**

## NOTRE POLITIQUE

**En référence aux cinq libertés de l'animal posées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et en collaboration avec les différentes parties prenantes du sujet (producteurs, associations, experts vétérinaires, éthologue), nous avons construit et mettons en oeuvre un plan d'action bien-être animal adapté à chacune des espèces que nous commercialisons.**

Pour renforcer notre expertise et actualiser notre politique, notamment en fonction de l'évolution des attentes sociétales et des avancées scientifiques ou techniques, nous avons mis en place en 2017 un groupe de travail « bien-être animal » associant les équipes Produits et Qualité internes, des parties-prenantes et des experts-conseils impliqués dans le sujet. Sous l'impulsion de ce groupe de travail, nous formons et sensibilisons au bien-être animal nos équipes Produits qui sont à l'interface avec les fournisseurs ou avec les magasins U acheteurs de produits d'élevage.

Convaincus que les avancées liées au bien-être animal ne peuvent être effectives qu'en associant les différentes parties-prenantes, nous avons fait le choix d'être un acteur fort dans les échanges et initiatives sur ce sujet. Aux côtés de ses partenaires, U Enseigne contribue activement à la construction de référentiels techniques partagés permettant l'évaluation du bien-être animal de l'élevage jusqu'à l'abattage.

Ces critères de référence sont progressivement intégrés à nos cahiers des charges Produits ; leur évaluation permettra également d'étiqueter, pour le consommateur, le niveau de bien-être animal des produits commercialisés.

Ainsi, depuis janvier 2019 U Enseigne est membre du Laboratoire d'Innovation Territorial "Ouest Territoires d'Élevage" (LIT). Le LIT, piloté par l'INRA, regroupe plus de 40 acteurs, producteurs, distributeurs, ONG, instituts techniques...

Ce projet collectif vise à accompagner les filières animales dans l'amélioration du bien-être et la santé animales. Le LIT a ainsi travaillé sur les référentiels techniques et sur les freins à lever pour la transformation des pratiques. L'objectif est également que ce référentiel puisse servir de socle commun pour l'étiquetage du niveau de bien-être animal des produits dès 2020.

Nos exigences portent sur nos fournisseurs de produits frais et congelés et sur nos produits élaborés à Marque U pour les catégories de produits contenant majoritairement et/ou de façon caractéristique un ingrédient issu de l'élevage d'animaux.

Via des cahiers des charges spécifiques aux problématiques de chaque espèce, les premiers plans d'action portent en

priorité sur les filières animales à forte fréquence de consommation - poules pondeuses, volailles, porc, lapin, bovins (laitier et à viande) - ainsi que sur les pratiques liées à l'abattage. Nous nous engageons à vérifier l'application des bonnes pratiques contractualisées, soit grâce à des certifications pertinentes, soit par des audits de contrôle. Dans la lignée de ses autres politiques Filières, U Enseigne s'engage dans la durée auprès de ses fournisseurs dans une logique de co-construction et de contrat de progrès. Chaque fois que possible, afin de faciliter les travaux de transformation des filières agricoles, nous nous appuyons sur les démarches et labels référents du marché qui répondent à nos ambitions (label Bio, démarche Bleu-Blanc-Coeur, Terrena/Nouvelle Agriculture...).

## ACTIONS MENÉES EN 2019



- La mise en place d'une démarche Bien-être animal a été poursuivie sur les filières Dinde et Vache laitière. Nos 7 filières animales prioritaires sont désormais engagées dans cette démarche (poules pondeuses, poulet, porc, lapin, boeuf, dinde, vache laitière)

- Dans le cadre de son groupe de travail Bien-être animal, U Enseigne a poursuivi la formation de ses équipes Produits et Qualité et s'assure que les éléments de sa politique sont intégrés dans les actions en cours et à venir.

- En janvier 2019 U Enseigne a rejoint le Laboratoire d'Innovation Territorial «Ouest Territoires d'Élevage» (LIT).



- Œufs et poules pondeuses : pour les oeufs coquilles à la Marque U, U Enseigne s'est engagée en 2016 à s'approvisionner exclusivement en oeufs issus de poules élevées en plein air d'ici à fin 2020. En octobre 2019, l'Enseigne U s'engage, d'ici 2025, à s'approvisionner en oeufs hors cage pour ses ovoproduits à la Marque U et également pour les oeufs coquilles de marques nationales.

- Poulets de chair : en octobre 2019, U Enseigne s'est engagée à respecter les critères du Better Chicken Commitment pour 2026.



- Elevage laitier : déploiement du cahier des charges Bien-être animal U dans les coopératives laitières partenaires de la Laiterie de Cléry (Schreiber France) - durée minimale de pâturage, attache interdite - et mise en oeuvre de plans de progrès concernant l'arrêt de l'écornage.

U Enseigne est ainsi engagée depuis 2014 dans un partenariat avec la coopérative Terrena avec laquelle ont été développées les gammes U Nouvelle Agriculture en porc, poulet, lapin, boeuf et dinde, qui respectent un cahier des charges précis en matière d'origine 100% France et de bien-être animal.

Pour les oeufs à Marque U, U Enseigne a pris l'engagement en 2016 de s'approvisionner exclusivement en oeufs issus de poules élevées en plein air d'ici à fin 2020 au plus tard. D'ici là, nous nous sommes engagés à ne plus faire de promotion sur les oeufs de marque U issus des autres catégories (cages et au sol). Depuis septembre 2017, pour la bonne information du consommateur, le mode d'élevage est indiqué de façon explicite sur les packs des oeufs à Marque U. Depuis octobre 2019, l'Enseigne U s'est également engagée, d'ici 2025, à s'approvisionner en oeufs hors cage pour ses ovoproduits à la Marque U et pour les oeufs coquilles de marques nationales.

Concernant les poulets de chair, U Enseigne a renforcé en 2019 son plan de progrès initié en 2017 : d'ici à 2026, tous les poulets à la Marque U vendus entiers ou découpés et les Produits U élaborés contenant plus de 50% de viande de poulet satisferont aux critères de l'European Chicken Commitment, initiative européenne de référence soutenue par une trentaine d'ONG qui définit les conditions d'élevage du poulet de chair respectueuses du bien-être animal.

Nous accompagnerons nos fournisseurs de produits à Marque U concernés dans cet objectif.

Dans sa filière laitière, l'ambition de U Enseigne est de donner accès à l'extérieur pour les vaches laitières, de bannir l'attache et de travailler sur la problématique de l'écornage. Le partenariat exclusif noué en 2019 avec la Laiterie de Cléry (Schreiber France) pour la production des produits laitiers ultra-frais à la Marque U nous permet de mettre en œuvre massivement ces engagements et d'accompagner les coopératives laitières concernées dans des plans de progrès.

Concernant le transport et l'abattage, U Enseigne souhaite introduire des exigences supplémentaires à la réglementation française, comme les temps de transport, et mettre en place progressivement des audits externes de vérification.



### RÉSULTATS & INDICATEURS

81%

des volumes d'oeufs U vendus issus d'élevages en plein air

**+ 3pts vs 2018**

8 contrats

de progrès BEA engagés avec des coopératives agricoles

**+7 vs 2018**



100%

de nos 7 filières animales prioritaires sont engagées dans une démarche Bien-être animal

**vs 70% en 2018**



## 2. Enjeux sociaux

---

Promouvoir la diversité

Faciliter les parcours professionnels

Améliorer la qualité de vie au travail

**Le 01/07/2017 était créée la Coopérative U Enseigne via une opération d'apport partiel d'actifs des quatre Centrales régionales à Système U Centrale nationale. Cette fusion des 5 entités de la centrale d'enseigne s'est accompagnée de la négociation du nouveau socle social de la Coopérative U Enseigne.**

En complément des accords relatifs à la protection sociale signés dès fin 2017, 11 accords ont été signés sur l'année 2018 et se sont pleinement déployés en 2019.

Ils portent notamment sur :

- la durée et l'aménagement du temps de travail
- l'harmonisation et la classification des emplois
- la rémunération et les mécanismes de compensation permettant de maintenir les avantages acquis des salariés CDI et CDD présents au 30/06/2017
- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

En 2019, de nouveaux accords sont venus enrichir ce socle social. Ils concernent notamment :

- l'intéressement
- les temps de déplacement professionnels
- le télétravail

La négociation d'un accord relatif à la fin de carrière a également été ouverte en 2019, avec l'ambition de le reprendre en 2020.

Outre la poursuite de la négociation de ce nouveau contrat social, fruit d'un dialogue social ouvert et équilibré, U Enseigne a poursuivi l'harmonisation des outils et pratiques engagée en 2018. A ce titre, 2019 a été principalement une année de transition technique et juridique, avec la mise en œuvre des nouveaux accords d'entreprise et l'unification progressive des outils et process RH des établissements. Celle-ci facilite désormais la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques menées. Elle permet d'assurer une équité des pratiques et des processus entre tous les collaborateurs.

Au-delà de ces composantes techniques, U Enseigne reste attentive à accompagner ses collaborateurs dans les changements, notamment organisationnels et managériaux. Dans le cadre de l'accord GPEC, des modules de formation spécifiques ont été créés pour accompagner les transformations de certains métiers (métiers du frais, digital...). Une formation spécifique est déployée pour accompagner les managers

dans la mise en œuvre du nouveau statut social et la prise en main des outils-clés de management. Des commissions de travail ad hoc et des temps d'écoute et d'échange des managers et collaborateurs contribuent à nourrir et maintenir un dialogue de qualité. C'est le cas par exemple des commissions ouvertes dans le cadre de l'accord GPEC des établissements ou des commissions CSSCT (Santé Sécurité et Conditions de Travail) activées sur tous les sites logistiques gérés en propre, au-delà des seuls sites soumis réglementairement.

Facteur de cohésion, cette étape de transformation et de restructuration des établissements de la centrale d'enseigne marque l'aboutissement de la démarche d'unification des moyens du Groupement initiée en 2011 avec la création de U IRIS pour les services informatiques et poursuivie en 2016 avec la création de U Log pour les moyens logistiques.

Au cœur de la négociation et du dialogue social, U Enseigne privilégie la transparence avec, chaque année, un partage des données sociales avec les représentants du personnel et un partage des performances et des projets de l'entreprise avec les collaborateurs.

Sur l'ensemble du périmètre de la déclaration de performance extra financière, cette dynamique sociale se traduit en 2019 par les résultats ci-dessous :



## RÉSULTATS & INDICATEURS

**531 réunions  
paritaires**

menées avec les organisations  
syndicales et représentants du personnel\*

\*en baisse par rapport à 2018 suite à la création  
des nouvelles instances CSE/CSSCT en mars 2019

**12 accords  
signés**

**70,53%**

taux de participation  
aux élections professionnelles U Log  
tenues dans l'année\* avec,  
pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'organisation d'élections  
sous un format dématérialisé,  
avec le vote électronique.

\*concerne uniquement U Log en 2019

# PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Avec la Coopérative U Enseigne et ses filiales, l'ensemble U Enseigne réunit plus de 7300 collaborateurs aux profils variés (dont 68% en logistique) répartis sur plus d'une trentaine de sites en France. Parce que l'humain est une valeur fondatrice et emblématique de notre marque, U Enseigne sait que la diversité sociale est source de richesse et de performance pour l'entreprise.

U Enseigne prend appui sur le cadre réglementaire en vigueur pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité de traitement de tous les collaborateurs et futurs collaborateurs.

En février 2019, U Enseigne a rejoint le collectif des entreprises en faveur d'une économie plus inclusive en France. En rejoignant ce collectif de 19 grandes entreprises, U Enseigne marque entre autres son engagement en matière d'accès à l'emploi et de sécurisation des parcours professionnels, notamment vis-à-vis des plus fragiles.

Nos engagements de promotion de la diversité se déclinent sur 4 axes :

## Lutte contre la discrimination à l'embauche

### NOTRE POLITIQUE

En 2019, l'ensemble U Enseigne a recruté près de 850 nouveaux collaborateurs en CDI. Dans ses processus de recrutement, elle veille à respecter les principes de non-discrimination posés par le cadre légal.

Depuis 2017, une formation spécifique est proposée aux collaborateurs RH et managers chargés de recrutement afin d'assurer l'égalité de traitement des candidats dans le processus de recrutement.

A compter de 2020, ce module est un incontournable du parcours de formation « nouveau manager » de la Coopérative U Enseigne.

Parce que l'enseigne U est intimement ancrée dans les territoires, U Enseigne est particulièrement attentive à sa responsabilité sociale et territoriale, et à sa contribution à la cohésion sociale. U Enseigne dialogue avec ses écosystèmes locaux pour aider à une meilleure compréhension du monde de l'entreprise, de son secteur d'activité et des métiers, faciliter l'accès à l'emploi et permettre en particulier aux jeunes de découvrir la diversité des métiers offerts par l'entreprise.

### ACTIONS MENÉES EN 2019



- A travers le parcours de formation « nouveau manager », U Enseigne a poursuivi la formation des nouveaux chargés de recrutement et managers à la diversité et à la lutte contre la discrimination à l'embauche. Deux nouveaux chargés de recrutement RH ont rejoint l'établissement Ouest en septembre 2019 ; leur formation sera réalisée en 2020. 100% des nouveaux chargés de recrutement RH U Log ont été formés en 2019.



- Grâce aux rencontres, forums, jobs dating... auxquels ils participent à proximité de leurs sites en régions, U Enseigne et U Log vont à la rencontre des candidats dans toute leur diversité et leur permettent d'envisager leur orientation professionnelle en découvrant notre secteur d'activité et les opportunités ouvertes dans nos métiers.

- Dans le cadre de la convention signée en 2018 avec Montpellier Méditerranée Métropole, U Enseigne collabore avec la Métropole pour mener des actions communes en faveur de l'emploi local, de l'inclusion et de l'insertion par l'économie, notamment à destination des personnes issues des quartiers prioritaires. En février 2019, une 1<sup>ère</sup> rencontre a ainsi eu lieu entre jeunes issus des quartiers prioritaires de Montpellier et un groupe de parrains collaborateurs U Enseigne et U Log, pour les accompagner dans leur recherche d'emploi.



### RÉSULTATS & INDICATEURS

71%

des nouveaux chargés de recrutement au sein des départements RH ont eu accès à une formation contre la discrimination à l'embauche



## L'insertion des Jeunes

### NOTRE POLITIQUE

Pour attirer de nouveaux talents et s'enrichir de profils divers, U Enseigne est particulièrement attentive à l'insertion des jeunes et mène une politique d'accueil, de formation, d'embauche et de suivi des jeunes de moins de 30 ans, notamment via l'alternance, et en y associant ses salariés expérimentés pour les encadrer.

Dans les établissements de la Coopérative U Enseigne, un processus d'accueil et de suivi des alternants/stagiaires a été formalisé en 2018. Un livret de suivi « Passeport Alternant/Stagiaire » a été instauré pour favoriser la communication tripartite entre l'Alternant/Stagiaire, le référent RH et le Tuteur. Il rappelle les bonnes pratiques à mettre en œuvre par le Tuteur et le référent RH, et structure les entretiens d'intégration, de suivi et de fin de parcours de l'alternant. Il permet également à l'alternant de rejoindre notre vivier de candidats potentiels.

Depuis 2019, les nouveaux alternants sont accueillis dans chacun des 5 établissements U Enseigne dans le cadre d'un séminaire d'intégration d'une journée. Il leur permet de mieux appréhender l'entreprise, sa culture et son organisation, et est une opportunité pour chacun d'eux de faire connaissance avec la communauté des alternants du site.

Soucieuse de valoriser ses métiers également auprès des futurs jeunes diplômés à haut potentiel, U Enseigne a été à l'initiative de la création du premier Graduate Program Alternant de la distribution, créé en partenariat avec l'école de commerce Montpellier Business School.

Un parcours sur mesure permet à l'alternant de découvrir nos différents métiers : U Enseigne pour les activités de la coopérative, U Log pour la logistique, et en point de vente où les étudiants entrent en contact avec la totalité des rayons et des métiers.

La coopérative participe au financement et à la mise en place de ce parcours 360° alliant expérience opérationnelle et apprentissage continu.



### RÉSULTATS & INDICATEURS

209   
collaborateurs  
en contrat d'alternance au 31/12/2019  
**+15% vs 2018**

dont 64 collaborateurs  
en contrat d'apprentissage au 31/12/2019

**48 %**  
des recrutements en CDI  
sur l'année ont concerné  
des jeunes de moins de 30 ans

### ACTIONS MENÉES EN 2019



- En 2019, en partenariat avec des écoles cibles, U Enseigne a accueilli 209 salariés en contrats d'alternance et d'apprentissage.

- Depuis la rentrée de septembre 2019, 3 nouveaux étudiants ont rejoint pour 24 mois le cursus Graduate Program alternant de Montpellier Business School créé en 2018 en partenariat avec U Enseigne.

- Depuis 2018, aux côtés de magasins U de la région, l'établissement U Enseigne Nord-Ouest participe à la création d'un magasin d'application à Savigny-le-Temple. Ce magasin est géré par les élèves du lycée professionnel Antonin Carême (77) dans le cadre de leur baccalauréat professionnel commerce. Grâce à ce partenariat, l'enseigne est acteur de la professionnalisation des métiers du commerce et noue des relations privilégiées avec des jeunes qui se destinent à ces métiers. Une rencontre avec les élèves et leurs professeurs a ainsi été organisée en février 2019 au sein de l'établissement U Enseigne Nord-Ouest.



- Outre les solutions de formation en alternance, U Log facilite l'activité professionnelle des jeunes en formation en proposant depuis l'automne 2017 des contrats CDI à temps partiel particulièrement susceptibles de convenir aux étudiants. 163 CDI de ce type étaient ainsi actifs à fin 2019.

# L'égalité Femmes/Hommes

## NOTRE POLITIQUE

A fin 2019, U Enseigne compte 29% de collaboratrices et 71% de collaborateurs. A travers le respect du cadre légal, U Enseigne veille à la non discrimination Femmes/Hommes qu'il s'agisse de recrutement, d'accès à une formation, de mobilité, de rémunération. En effet, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais aussi la mixité, sont des facteurs d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique. Ils constituent des atouts pour l'entreprise, sa croissance et son dynamisme social.



## ACTIONS MENÉES EN 2019



- Pour les établissements U Enseigne, l'égalité des promotions et des rémunérations Femmes / Hommes est examinée dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.



- Au niveau de U Log, un accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle a été signé en mars 2018 pour 3 ans.

Dans ce cadre, U Log s'efforce en particulier d'adapter l'organisation du temps de travail de la femme enceinte en accordant la possibilité de travailler en journée à toutes les collaboratrices enceintes qui en font la demande, et ce jusqu'au démarrage de leur congé maternité. Le suivi de cet accord est effectué une fois par an par la commission sur l'Egalité professionnelle.



- Convaincue que l'entreprise peut être un lieu de prévention contre les violences à l'encontre des femmes, U Enseigne s'est engagée en décembre 2019 aux côtés de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, avec 14 grands groupes et une organisation patronale, en signant la Charte contre les violences faites aux femmes.

Cet engagement ouvrira sur un plan d'actions pour les années à venir.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes\*

Coopérative U Enseigne 77/100 vs 91 en 2018  
U Log 89/100 stable vs 2018

185 collaborateurs

ont bénéficié d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant  
ils ont utilisé à plus de 96% l'entièreté de leur droit à congé

9,08% des collaboratrices en CDI

et 8,02% des collaborateurs en CDI

ont bénéficié d'une promotion interne

\*L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes est un outil mis en place graduellement depuis 2019 par le ministère du Travail ; il se compose de 5 grands critères qui évaluent les inégalités entre femmes et hommes dans les entreprises sous la forme d'une note sur 100.

## Handicap

### NOTRE POLITIQUE

Les établissements de U Enseigne souhaitent faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap sur quatre axes principaux :

- le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap
- l'accompagnement des collaborateurs concernés au quotidien dans leur évolution professionnelle avec des aménagements de poste et/ou de temps de travail
- la sensibilisation des collaborateurs au travers d'ateliers, de rencontres et de formations, notamment avec la mise en place d'une journée DuoDay sur tous les établissements
- une collaboration avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Pour répondre à son obligation légale d'emploi de personnes en situation de handicap, U Enseigne, au-delà de l'emploi direct de salariés en situation de handicap, recourt à des Etablissements et Services d'Aide par le Travail ou à des Entreprises Adaptées dans le cadre d'actions ponctuelles ou récurrentes.

Pour l'avenir, U Enseigne a pour ambition de renforcer ses actions en faveur du handicap.



### ACTIONS MENÉES EN 2019



Les établissements U Enseigne font appel au secteur protégé pour la fourniture de certaines prestations. Selon les sites, on peut relever : l'achat de fournitures de bureau, l'entretien d'espaces verts, la récupération et le recyclage de matériel informatique, des opérations de publipostage.

Les entrepôts U Log tendent également à développer le recours au secteur protégé pour certaines prestations (réparation de palettes, entretiens des espaces verts...).



- U Log dispose d'un référent Handicap qui accompagne les responsables ressources humaines et favorise la mise en relation avec les services spécialisés (Agefiph, Cap emploi, réseau des assistants sociaux du travail...). De même, dans chacun de ses établissements, U Enseigne a identifié un interlocuteur RH référent sur le sujet du handicap.

- Les différents établissements sont attentifs à l'adaptation des postes de travail et agissent pour le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment via l'achat de matériels adaptés.
- Les équipes RH du site de Rungis se sont associées à la journée nationale DuoDay 2019, et ont ainsi donné l'occasion à une personne en situation de handicap, en duo avec elles, de réaliser une immersion active dans l'entreprise.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

5,72%  
taux d'emploi de personnes handicapées  
**+0,43 pts vs 2018**

**284 salariés**  
en situation de handicap avec  
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur  
Handicapé (RQTH)



# FACILITER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'environnement du Groupement est en mouvement constant sous l'effet des évolutions de la consommation, des recompositions de l'environnement concurrentiel, des nouvelles réglementations, des évolutions technologiques..., et impose à U Enseigne d'anticiper et d'adapter ses moyens humains.

Le contexte particulier de la création récente de la Coopérative U Enseigne est aussi bien un facteur d'attention qu'une source d'opportunités pour nos collaborateurs.

**Nous sommes convaincus que la qualité de notre commerce repose sur la qualité des relations humaines que nous saurons créer. Attirer les talents, développer et adapter les compétences, encourager la mobilité interne, fidéliser et pérenniser les savoir-faire sont autant de leviers pour faire face durablement aux changements nécessaires au maintien de la compétitivité de l'entreprise et pour permettre à chaque collaborateur de construire son parcours professionnel.**

Nos engagements portent ainsi sur 3 axes :

## ▶ Attirer les talents

### NOTRE POLITIQUE

Nous souhaitons attirer les meilleurs talents de nos territoires, tant dans nos structures U Enseigne que dans les magasins U. Parce que nous sommes pour un commerce à visage humain, l'humain est au cœur de notre promesse d'employeur. Nous voulons garantir à nos candidats que chez U, chacun peut s'épanouir professionnellement et personnellement.

Dans sa politique de recrutement, U Enseigne privilégie la mobilité interne (voir les politiques « adapter et développer les compétences » et « fidéliser les talents »).

En complément à cette dynamique interne, pour inciter de nouveaux talents à nous rejoindre, U Enseigne mène depuis sa création une action dynamique sur sa marque employeur : visibilité sur les réseaux sociaux, site dédié Uemploi.com, participation à des événements pour identifier et rencontrer des candidats. Ces moyens viennent à l'appui des actions menées au plus proche des territoires de chaque site et de la politique d'accueil de salariés en contrats d'alternance évoquées plus haut.



### ACTIONS MENÉES EN 2019



- U Enseigne a créé un parcours d'intégration de ses nouveaux collaborateurs. Un 1<sup>er</sup> outil en e-learning a été déployé en 2019 : ce module a permis à 241 nouveaux collaborateurs CDI, CDD et alternants arrivés en 2019 de découvrir l'histoire de la Coopérative U Enseigne, ses valeurs et son organisation. Ce dispositif sera complété à partir de 2020 par un kit permettant au manager d'accueillir et accompagner son nouveau collaborateur dans ses premiers mois, ainsi que par un séminaire d'approfondissement et d'intégration de 2 jours, animé par des formateurs internes, et par des visites en entrepôts et en magasins.



- Avec l'ensemble des entités du Groupement, U Enseigne a travaillé à la refonte du site Uemploi.com en vue d'un déploiement début 2020. Modernisé et enrichi, il donnera aux candidats une vision complète de la vie et de la culture du Groupement et leur apportera un outil opérationnel pour postuler aux offres publiées dans l'ensemble des métiers, tant en magasins qu'au sein des différentes entités de U Enseigne.



- Outre le site Uemploi.com, U Enseigne est active sur les réseaux sociaux où la page LinkedIn SYSTEME U enregistre notamment un nombre croissant et élevé d'abonnés, avec un taux d'engagement important sur le secteur de la grande distribution alimentaire.

- U Log a continué à soutenir ses forts objectifs de recrutement, notamment à travers les réseaux sociaux, sa chaîne YouTube, l'animation de son site u-logistique.com et en organisant trois jobs datings sur ses sites de Saint-Just, Mulhouse et Nantes Atlantique/Haute Forêt. Ces actions complètent celles menées directement par les différents sites logistiques : participation à des salons virtuels Pôle emploi, présence sur des salons dédiés, rencontres avec les acteurs Emploi locaux...

Pour accompagner la dynamique du réseau de magasins, U Log est engagée dans une stratégie de modernisation des outils logistiques, avec un plan d'investissement de plus de 410 Millions € sur la période 2017-2024. Les investissements dans les infrastructures (internalisation des sites prestés, agrandissements d'entrepôts, développement de la mécanisation raisonnée sur 100% des sites, déploiement de véhicules à guidage automatique « AGV »...) s'accompagnent d'un plan massif de recrutements en CDI afin de réduire le taux d'interim.

Ces objectifs de recrutement sont pris dans le cadre des accords sociaux. Ainsi plus de 1 600 CDI ont intégré les effectifs U Log depuis sa création en avril 2016, sur la quasi-totalité des sites, dont 668 en 2019.

Le plan de développement de l'emploi va se poursuivre en 2020 avec près de 500 embauches en CDI prévues, ciblées globalement sur le poste d'employé logistique polyvalent. Pour autant, les fortes variations d'activité, notamment pendant la saison, nécessitent de faire appel à une main d'œuvre temporaire, particulièrement attractive pour les jeunes et étudiants.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

846  
Recrutements  
CDI  
+2,5% de vs 2018

dont 668 pour U Log

## Adapter et développer les compétences

### NOTRE POLITIQUE

Convaincue que la performance sociale permet une performance économique durable, U Enseigne a la volonté de favoriser l'employabilité et le développement professionnel de ses collaborateurs en les rendant acteurs de leur trajectoire, avec le soutien de leur manager et de leur DRH.

Les accords relatifs à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) signés respectivement pour 3 ans par U Log en novembre 2017 et pour 4 ans par la Coopérative U Enseigne en avril 2018 constituent le socle de notre politique.

La GPEC permet d'anticiper les adaptations organisationnelles, structurelles et économiques

de l'entreprise, afin d'assurer la bonne adéquation permanente des compétences et des emplois. Elle permet également d'accompagner les collaborateurs et de prendre en compte dans les trajectoires et les projets professionnels, les orientations stratégiques, les changements technologiques et les évolutions des métiers.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

#### > Etablissements U Enseigne

- Dans le contexte récent de création de la Coopérative U Enseigne, et avec une démarche volontariste dans le cadre de l'unification, une attention particulière continue à être portée aux « métiers sensibles » nécessitant la mise en œuvre de dispositifs spécifiques en matière de formation professionnelle, de mobilité, de reconversion et de gestion de carrière.
- Depuis 2018, les établissements U Enseigne construisent leur plan de développement des compétences annuel dans un outil dédié commun, garantissant ainsi l'alignement des projets avec les axes stratégiques de la Coopérative. Le déploiement de cet outil a permis, en 2019, la mise en place d'une offre de formation nationale.
- U Enseigne s'appuie particulièrement sur ses managers pour accompagner le bien-être au travail et le développement des compétences de ses collaborateurs. Un parcours de formation est plus spécifiquement adressé depuis 2019 aux nouveaux managers issus de la promotion interne ou du recrutement externe. En 2019, une quarantaine de participants se sont ainsi engagés dans un parcours sur deux ans.

#### Force U

- Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, U Enseigne s'est appuyée sur sa structure de formation interne

Force U pour proposer à ses collaborateurs des métiers du frais en charge de la formation et du conseil aux points de vente de s'engager dans un parcours de formation certifiant, reconnu par l'Etat et la branche professionnelle : en mobilisant leur Compte Personnel de Formation, une 2<sup>ème</sup> promotion de 16 collaborateurs volontaires s'est engagée dans la démarche en 2019. Selon le profil concerné, chacun a suivi un cursus de 13 ou 14 jours de formation sur 6 mois. 100% des candidats ont été certifiés fin 2019 et début 2020.

- Pour accompagner le développement du réseau de magasins, U Enseigne, avec le concours d'Associés déjà installés, accompagne de longue date ses collaborateurs qui souhaitent s'investir dans l'entrepreneuriat en point de vente U. Deux collaborateurs U Enseigne ont rejoint ce dispositif d'accompagnement et de formation en 2019.



Pour U Log, un des enjeux de cette gestion est de protéger la santé des salariés grâce à l'adaptation du travail possible notamment par le développement :

- de la polyvalence qui est un élément essentiel dans l'organisation de l'Entreprise permettant d'apporter de la diversité et de l'intérêt dans le travail, tout en luttant contre la pénibilité et en développant l'employabilité des salariés;
- d'une mécanisation raisonnée permettant de lutter contre la pénibilité et limiter les effets de celle-ci.

Enfin, via sa structure de formation interne Force U, U Enseigne met à disposition des Associés du Groupement divers moyens pour accompagner le développement de leurs compétences et celles de leurs collaborateurs. Grâce à des cycles de formation spécifiques ouvrant le cas échéant sur des certifications, Force U accompagne notamment les futurs Associés U dans leur prise de fonction, qu'il s'agisse d'enfants d'Associés, de directeurs de magasins U parrainés, de collaborateurs U Enseigne, aussi bien que d'entrepreneurs venus de l'extérieur du Groupement.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

2,65%

de la masse salariale affectés à la formation continue

**+0,35 pts vs 2018**

63%

de l'effectif a bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année

8,3 heures

de formation en moyenne par collaborateur formé

## ACTIONS MENÉES EN 2019

- En 2019, Force U a ouvert 15 nouvelles promotions de formation de futurs Associés U via ses différents cycles d'accompagnement. Ils réunissent plus de 150 stagiaires.



- Pour aider les équipes en magasins à incarner pleinement auprès de leurs clients les compétences et attitudes induites par nos valeurs de Commerçants autrement, Force U propose depuis mai 2019 un important dispositif de formation et d'animation à l'intention des collaborateurs de tous les magasins U. A fin 2019, quelque 2200 managers et collaborateurs des magasins U avaient suivi cette formation.

- Confronté à la pénurie croissante de professionnels des métiers de bouche, le Groupement U prévoit de créer sa propre filière de recrutement et de formation et, avec l'appui de sa structure de formation Force U, s'engage sur la voie de la création d'un CFA (Centre de Formation des Apprentis) en 2020.

### > U Log



- Les collaborateurs « employés logistiques » représentent près de 80% de l'effectif. C'est de très loin le principal métier de l'entreprise. L'harmonisation sociale et la politique RH de U Log sont donc tout naturellement orientées vers une valorisation de ce métier avec un parcours métier qualifiant, avec un double objectif : développer la polyvalence qui permet à chaque collaborateur volontaire de diversifier son

activité et ainsi de diminuer la pénibilité au poste de travail, tout en ouvrant une perspective d'évolution de carrière et de salaire pour le plus grand nombre. Depuis la mise en œuvre de cet accord d'harmonisation au 01/07/2017, plus de 64 000 heures ont été consacrées à la formation à la polyvalence.

- Activement engagée dans la modernisation de l'exploitation de ses entrepôts, U Log veille à accompagner l'évolution des compétences en lien avec la mise en œuvre de nouvelles technologies.



- Afin de mieux accompagner la montée en compétence de ses employés en entrepôts, U Log a conçu la formation Défi Log : autour d'une mise en jeu de l'exploitation d'un site logistique, animée par des managers-formateurs occasionnels internes, elle vise à une meilleure compréhension des process et des interactions entre les différentes activités de l'entrepôt et à un partage des connaissances métier. Lancée en 2019, cette formation se poursuivra en 2020.

- Un plan d'accompagnement spécifique pour développer les compétences managériales a été initié en juin 2018 avec la formation Capt'Ten - le socle managérial. Cette formation, animée par des membres du comité de direction élargi et complétée de conférences avec des intervenants extérieurs, a pour objectif de partager une vision commune de notre mode de management en accord avec nos valeurs d'entreprise. Depuis son lancement, elle a été déployée auprès de plus de 400 managers.

# Fidéliser les talents

## NOTRE POLITIQUE

En tant qu'employeur, le Groupement U revendique trois ancrages majeurs, que nous entendons incarner auprès de nos collaborateurs et futurs collaborateurs et autour desquels se rassemble la communauté de nos salariés :

- nous revendiquons des valeurs humaines plus fortes
- nous sommes fiers de notre marque, fiers d'être U
- chez U, la quête de progression se vit au quotidien

Ainsi, la promotion interne est l'un des leviers privilégiés de la dynamique RH de U Enseigne.

L'accord GPEC signé en avril 2018 pour les établissements de la Coopérative U Enseigne permet d'harmoniser les processus et outils d'accompagnement des carrières ; il est pleinement entré en vigueur en 2019. Comme pour les collaborateurs de U Log précédemment, il instaure pour tous les collaborateurs de la Coopérative U Enseigne une série d'entretiens formels réguliers qui sont autant d'opportunités d'échange avec chacun sur ses besoins, souhaits et perspectives d'évolution professionnelle.

La candidature à une mobilité interne est une démarche volontaire de la part du collaborateur.

U Enseigne s'engage notamment à faciliter l'expression des souhaits de mobilité interne de ses collaborateurs,

à porter l'offre de postes disponibles à leur connaissance, notamment via l'intranet de l'entreprise, à étudier en priorité les candidatures internes et particulièrement celles des collaborateurs des établissements U Enseigne dont le métier est déclaré sensible et, in fine, à faciliter la mobilité effective.

Outre cette dynamique des parcours professionnels commune, chaque établissement U Enseigne, de même que chaque site U Log, propose localement, au plus proche de ses collaborateurs, des actions collectives et des événements conviviaux permettant de renforcer le « vivre ensemble ». Elles contribuent également à fidéliser les collaborateurs.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

### > Etablissements U Enseigne



A titre d'exemples,

- des repas d'extérieurs, barbecues conviviaux, organisés sur l'ensemble des sites, des dotations de produits festifs au cours de l'année



- sur le site Ouest, participation au Marathon Relais de Nantes, opérations de nettoyage des abords du site de Haute-Forêt, animations-découvertes de modes de transport alternatifs à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, exposition de créateurs salariés, tenue d'un « Repair café » à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets

- une journée de team building a réuni l'ensemble des collaborateurs de l'établissement Sud en juillet 2019

- les collaborateurs du site de Mulhouse ont pu participer au « Défi Vélo » lancé par la Collectivité Locale regroupant Mulhouse et son agglomération.

- sur le site de Rungis, animation à l'occasion de la Fête de la musique, organisation d'un Family day, dégustations de produits

- les collaborateurs des différents sites se mobilisent autour d'actions sociales fédératrices locales au profit d'associations ou ONG (Challenges contre la faim, course Colore Caen, course Montpellier Reine, course Les Mulhousiennes, collectes du Secours Populaire, dons du sang...)

### > U Log



Des actions ou événements fédérateurs pour les collaborateurs sont également organisés à l'initiative de différents sites logistiques. Citons par exemple : la participation au Marathon Relais de Nantes, l'organisation de moments de convivialité (repas de service, visites d'entrepôts pour les familles...)

## RÉSULTATS & INDICATEURS

9,83%  
de turn-Over CDI  
**+0,05 pts vs 2018**

7066  
salariés CDI\*  
au 31/12/2019  
\*hors CDI à temps partiel  
**+5,9% vs 2018**

469 contrats  
CDD et Interims  
transformés en CDI

97%  
des CDI recrutés dans l'année  
ont choisi de rester dans l'entreprise

626  
collaboratrices  
et collaborateurs  
promus dans une catégorie supérieure

# AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

**La qualité de vie au travail est gage d'épanouissement et de stabilité des collaborateurs dans l'entreprise. A ce titre, c'est un enjeu important en matière de recrutement et de fidélisation de nos collaborateurs.**

## NOTRE POLITIQUE

La Coopérative U Enseigne a créé en septembre 2017 la direction de l'Environnement et de la Qualité de Vie au Travail (EQVT) au sein de la direction des Ressources Humaines de ses établissements, attestant ainsi de sa volonté de prendre en compte ces dimensions auprès des collaborateurs

des différents sites. Ces missions sont également assurées par la DRH U Log.

La politique EQVT de U Enseigne s'articule autour de 3 axes :

- > Mettre en œuvre une organisation du travail efficace et facilitante au regard des évolutions de U Enseigne
- > Faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

- > Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs au travail, avec une attention toute particulière à la prévention des risques et à la réduction de la pénibilité dans nos métiers logistiques

U Enseigne prend appui sur le cadre légal pour mettre en œuvre sa politique en la matière.

## ► Organisation du travail

U Enseigne s'appuie sur la négociation collective pour organiser le travail.

Un accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail a été signé en septembre 2018, dans le cadre de la refonte du socle social des établissements U Enseigne. Il est entré en application à compter du 01/07/2019. Il a permis d'harmoniser les modalités du temps de travail pour l'ensemble des collaborateurs.

Un accord similaire avait été signé en février 2017 au sein de U Log.

Pour les établissements de U Enseigne, deux nouveaux accords signés en 2019 complètent ces modalités, l'un concernant les temps de déplacement professionnels, l'autre le télétravail.

Des moyens ont été mis en œuvre pour accompagner les changements organisationnels et opérationnels induits par la création de U Enseigne à l'échelle nationale : formation des managers et collaborateurs concernés aux nouvelles formes de management (management à distance, management fonctionnel), renforcement des équipements et outils collaboratifs de communication à distance (visio et audio conférences, communautés en ligne...), expérimentation du télétravail.

Au-delà des instances réglementaires, U Log souhaite mener les réflexions sur l'amélioration de l'organisation du travail avec ses salariés. C'est par exemple le cas lors de la mécanisation d'un site logistique ou avec la mise en place volontaire de Commissions Santé Sécurité Conditions de Travail sur l'ensemble des sites gérés en propre.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

- La direction EQVT a procédé à l'harmonisation des politiques des cinq établissements U Enseigne concernant les déplacements professionnels. Outre une meilleure prise en compte des impacts environnementaux des modes de transport, cette politique pose désormais un cadre commun pour l'ensemble des collaborateurs des différents sites.
- Le 01/07/2019, entrée en application de l'accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail au sein des établissements U Enseigne.
- Signature des accords concernant les temps de déplacement professionnels et le télétravail au sein des établissements U Enseigne.



- Le développement des nouvelles technologies permet aujourd'hui de moderniser les organisations du travail. Avec l'accord signé fin octobre 2019, U Enseigne ouvre l'accès au télétravail pour une très grande majorité de ses métiers. Cette nouvelle organisation du travail répond à la volonté de U Enseigne de renforcer la qualité de vie au travail et par voie de conséquence les performances individuelles et collectives. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation du travail de façon optimale, une phase d'expérimentation est engagée jusqu'en mars 2020. Elle permettra de confirmer les fonctions éligibles et d'accompagner ce changement en vue d'un déploiement global à partir de mai 2020.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

3,9%   
de salariés employés à temps partiel  
**stable vs 2018**

9,02%  
Taux d'absentéisme  
dont U Log 9,84%  
et U Enseigne 6,94%

## Equilibre vie professionnelle / vie personnelle

Des accords collectifs portant sur les horaires variables sont en vigueur, tant pour U Log que pour les établissements U Enseigne. Pour ces derniers, l'accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail signé en septembre 2018 étend notamment la mise en œuvre d'horaires variables pour les collaborateurs Employés et Agents de Maîtrise de tous les établissements, ainsi que le bénéfice au prorata de jours RTT pour les collaborateurs à temps partiel. Cet accord est entré en application à compter du 01/07/2019. Il crée également un droit d'absence pour soigner un proche et étend à tous les collaborateurs des établissements U Enseigne l'autorisation d'arrivée tardive les jours de rentrée scolaire et le bénéfice d'un Compte Epargne Temps.



### RÉSULTATS & INDICATEURS

46  
demandes  
de congés parentaux réalisées  
stable vs 2018



### ACTIONS MENÉES EN 2019

#### > Etablissements U Enseigne



- Au-delà des accords collectifs communs, dans la logique de proximité propre à l'enseigne, chaque établissement s'attache à faciliter la vie quotidienne de ses collaborateurs (proposition de services de conciergerie par exemple). L'accès à un service de livraison de commandes sur le lieu de travail via le service CoursesU.com d'un magasin Super U local a ainsi été ouvert sur l'établissement de Rungis. La Coopérative U Enseigne participe au financement des activités sociales et culturelles du CSE à hauteur de 1% de sa masse salariale, permettant localement aux partenaires sociaux de faciliter l'accès à tarif préférentiel à certains services du quotidien tels que des équipements sportifs de proximité, ou de l'aide aux devoirs.

- L'établissement Sud dispose d'une ressource dédiée dans l'entreprise à l'accompagnement social des collaborateurs confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou professionnelles, et peut contribuer financièrement à la prise en charge d'un soutien psychologique. Un assistant social assure également une permanence régulière sur le site de Mulhouse pour accompagner les collaborateurs qui le souhaitent. Depuis 2017, un fonds de solidarité a été créé et peut être actionné en faveur de salariés de la Coopérative U Enseigne momentanément confrontés à une situation financière difficile.

#### > U Log



Consciente que des difficultés d'ordre personnel peuvent affecter la sphère professionnelle, U Log propose une prestation de service social du travail à l'ensemble de ses salariés afin de :

- répondre à la demande des collaborateurs confrontés à des situations sociales variées
- traiter des thématiques extérieures à la sphère professionnelle (famille, budget, logement)
- prendre en charge des dossiers administratifs « techniques » pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de l'expertise requise.

Des permanences physiques sur sites sont assurées avec prise de rendez-vous, mais également des temps pour les assistant(e)s du service social du travail dédié(e)s aux démarches extérieures, suivi des dossiers et visites au domicile des salariés. Une aide financière peut être attribuée dans le cadre d'un fonds de solidarité (dossier piloté par les assistant(e)s du service social du travail).

## Santé et sécurité au travail, pénibilité

La prévention de la pénibilité est un des domaines essentiels dans lequel l'employeur doit intervenir en matière de santé et de sécurité. Consciente de cette situation, U Log est attachée à la préservation de la santé et de la sécurité de ses salariés, et a la volonté de favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels en ayant à cœur de placer le collectif au

centre de sa réflexion (polyvalence, développement de l'emploi ....). Conformément à la législation en vigueur, U Log a établi un diagnostic des facteurs de pénibilité en tenant compte des seuils d'exposition définis par le Code du travail. Tout en tenant compte des résultats du diagnostic établi, la Direction de U Log, consciente de l'importance que revêt la prévention des risques

professionnels et que l'allongement de la vie professionnelle nécessite une amélioration des conditions de travail favorisant la prévention de la pénibilité, souhaite mettre en place des mesures de prévention des salariés à l'exposition de ces facteurs de risques, en lien avec l'activité et permettant une amélioration durable des conditions de travail des collaborateurs.

Dans cet objectif, U Log a engagé un plan d'actions sur 3 ans (2019-2022) sur les thèmes suivants :

- adaptation et aménagement du poste de travail, afin de diminuer l'utilisation des doubles niveaux en picking qui peuvent engendrer des efforts physiques et des postures contraignantes, notamment lors de la prise des produits en fond de palette
- réduction des expositions aux facteurs de risques professionnels dits de pénibilité, en développant, dans la filière « Ambient », une mécanisation raisonnée permettant de limiter le nombre de colis portés, tout en maintenant le niveau de l'emploi en CDI
- amélioration des conditions de travail notamment au plan organisationnel en recourant, lorsque cela est possible, à l'utilisation de palettes plastiques. Ces dernières génèrent moins de résidus (éclis) et de poussières, ce qui diminue les risques de blessures et améliore la propreté des entrepôts. Elles sont, par ailleurs, plus légères et faciles à nettoyer.
- maintien en activité des salariés exposés aux facteurs de risques professionnels par l'adoption, pour l'ensemble des salariés amenés à effectuer de la manutention, des gestes et postures qui permettent de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques ainsi que les accidents du travail.

Outre les mesures de prévention développées dans ce plan, la Direction de U Log a la volonté de maintenir et de développer de meilleures conditions de travail dans tous les entrepôts gérés en propre, notamment au travers d'un plan d'investissement de l'ordre de 30 Millions d'euros par an sur la période 2019 - 2022 (hors mécanisation), orientés principalement sur les bâtiments (extension, rénovations...) et le matériel de manutention. Enfin, hormis le développement de la mécanisation qui permet de lutter contre la pénibilité et de limiter les effets de celle-ci, U Log développe la polyvalence des collaborateurs « employés logistique », qui permet à chaque collaborateur de diversifier son activité et ainsi de diminuer la pénibilité au poste de travail.

Dans le cadre de la création du Comité Social et Economique, U Log a fait le choix, par voie d'accord, de conserver une instance dédiée avec la mise en place d'une commission Santé sécurité et conditions de travail dans l'intention de poursuivre les efforts déployés en matière de prévention, au plus près du terrain, en y associant les représentants du personnel.

Pour leur part, en collaboration avec leurs services d'infirmierie, les établissements U Enseigne mènent tout au long de l'année des actions d'information et de prévention auprès des collaborateurs.

Enfin, fortement éprouvé par l'attentat au Super U de Trèbes en mars 2018, le Groupement s'est mobilisé pour faire face aux conséquences d'incidents graves, notamment en point de vente. U Enseigne a ainsi créé un dispositif innovant d'accompagnement tant des Associés que des collaborateurs qui pourraient être confrontés à un événement traumatisant lié au travail. Déployé en lien avec les moyens privés et publics locaux ou nationaux concernés, et portant sur les dimensions administrative, juridique, médicale, psychologique et sociale, ce dispositif d'accompagnement et d'assistance post-incident vise à accompagner collectivement l'ensemble des collaborateurs dans un premier objectif de soins et ensuite dans celui d'une reprise de travail durable. Il a été déployé sur l'ensemble des magasins U à partir du 01/01/2019.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

### > Etablissements U Enseigne



- En 2019, les établissements U Enseigne ont poursuivi leurs efforts sur la prévention des troubles musculo-squelettiques.

Par exemple, sur les sites de Rungis et de la zone Sud, les collaborateurs ont pu participer à des ateliers de sensibilisation sur les gestes et postures à adopter au quotidien pour mieux travailler avec un écran. Les collaborateurs du site de Rungis sont régulièrement invités à recourir aux consultations d'ostéopathie organisées chaque semaine sur leur lieu de travail depuis janvier 2017. Le service d'infirmierie de l'établissement Sud réalise des études de postes en vue d'améliorer leur ergonomie et de réduire certaines nuisances (exemple : protections auditives à certains postes).

- Une formation à l'éco-conduite et à la prévention des risques routiers est menée à l'intention des collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction dans les établissements Ouest, Est et Sud. L'objectif est de l'étendre à l'ensemble des 5 établissements en 2020.



- U Enseigne rénove régulièrement les salles de pause des différents sites (Sud en 2019)

- Les services d'infirmierie présents sur les sites permettent de mettre en place et d'animer des actions d'information et de prévention auprès des collaborateurs : par exemple, à Sud, citons l'adhésion à la campagne « MoiS Sans Tabac » et la participation de l'établissement



à l'action de sensibilisation au cancer du sein « La Montpellier Reine », en partenariat avec l'Institut du Cancer de Montpellier.

Autres exemples, à Est, les collaborateurs ont été invités à participer à la course des Mulhousiennes, association dont la vocation est notamment de sensibiliser les femmes à la prévention et la lutte contre les cancers féminins.

Le site de Rungis a développé ce type d'actions de prévention en 2019 avec par exemple une action de dépistage de l'hypertension, des ateliers sur le sommeil, l'organisation d'ateliers « Nutrition » et de consultations individuelles par la nutritionniste du service de santé au travail, un quizz de sensibilisation au cancer.

## ACTIONS MENÉES EN 2019

### > U Log

- Présentation du plan d'actions Prévention pénibilité 2019-2022 aux membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail Centrale (CSSCT Centrale) et aux membres du CSEC.



- La prévention des risques professionnels et la sécurité est un point clé du plan de développement des compétences de U Log. Néanmoins, le maintien d'un taux d'absentéisme significatif lié à la maladie (9,8% en 2019 vs 7,3% en 2018) et une augmentation du nombre d'accidents de travail (+ 22% en 2019) sont constatés. Une vigilance accrue et partagée sera poursuivie sur

l'ensemble des sites afin de veiller à la santé et à la sécurité de tous. Pour ce faire, U Log organise également des challenges Sécurité sur ses différents sites : l'entrepôt Frais Surgelés VEGA, vainqueur du challenge sécurité U Log en 2018 et 2019, a ainsi atteint un taux zéro d'accident du travail.

- U Log a poursuivi ses actions visant à réduire la pénibilité physique :



- développement de la mécanisation pour les produits les plus lourds dans les filières Epicerie-Liquides-Droguerie-Parfumerie-Hygiène et Fruits et Légumes (robots en entrepôts frais)

- déploiement des véhicules à guidage automatique « AGV » (pour limiter les tâches pénibles de roulage, par exemple) : 11 sites sont équipés, avec 52 équipements déployés à fin 2019.



- déploiement des filmeuses automatiques

- utilisation des semis à barres permettant de diminuer la hauteur des palettes préparées

- développement de la polyvalence

- U Log veille également à l'environnement de travail et à l'amélioration constante des conditions de travail de l'ensemble des collaborateurs de l'Entreprise. Cela s'illustre par exemple par :

- La mesure du taux d'émission des ondes électromagnétiques
- Des mesures liées aux risques psychosociaux (RPS), pour lutter contre toutes les formes de souffrance au travail et les situations de violence et de harcèlement quel qu'il soit :
- Une analyse du « bien-être au travail » dans le cadre des entretiens annuels
- La formation des Responsables Ressources Humaines des sites, interlocuteurs privilégiés et véritables relais des collaborateurs qui rencontreraient des difficultés dans leur emploi ou dans le milieu professionnel.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

**38,71%**  
taux de fréquence des Accidents de travail

**+4,41 pts vs 2018**

dont 52,5% pour U Log

**1,75%**  
taux de gravité des Accidents de travail

**+0,07 pts vs 2018**

dont 2,45% pour U Log

**4425**  
**collaborateurs**  
formés à la sécurité dans l'année

**0,43%**  
de la masse salariale  
consacrés aux dépenses  
de formation à la sécurité



## 3. Enjeux sociétaux

---

Être acteur de la dynamique des territoires

Encourager les démarches RSE  
des fournisseurs

Accompagner nos clients vers  
une consommation durable

Assurer la sécurité des consommateurs  
et agir pour leur santé

# ÊTRE ACTEUR DE LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Fondée sur un modèle coopératif qui mise sur la proximité, la qualité et l'humain, l'enseigne U est étroitement intégrée et attachée au tissu économique de chaque territoire. Soucieuse de contribuer à la dynamique économique au plus près des magasins, U Enseigne privilégie une coopération locale en réseau qui bénéficie à tous - magasins, collaborateurs, fournisseurs, partenaires et clients.

Dans son champ d'action, U Enseigne privilégie trois axes :

## ► Privilégier l'origine France

### NOTRE POLITIQUE

Parce que l'enseigne U revendique son ancrage local fondateur, le soutien à l'économie et aux produits français s'inscrit naturellement comme une exigence incontournable de nos produits à la Marque U.

En faisant appel, pour le sourcing des Produits U, à des entreprises qui produisent, fabriquent ou transforment significativement en France, U Enseigne participe à soutenir l'emploi, au-delà des 73 000 emplois directs générés par le Groupement U. Ainsi, près de 75% de nos produits alimentaires à la Marque U\* sont réalisés en partenariat avec des entreprises de France.

Pour soutenir les filières agricoles françaises, nous sélectionnons, dès que nous le pouvons, des matières premières produites en France, tant pour les produits bruts que pour les ingrédients entrant dans la composition de nos Produits U. Les accords Qualité que nous initions avec les filières privilégient les produits locaux et les circuits courts (voir p.50 « Accompagner les filières agricoles et d'élevage »). 100% des produits bruts U frais en fruits et légumes (hors agrumes et poivrons), boucherie-volaille et charcuterie de porc à la coupe sont Origine France.

Pour le consommateur, ces engagements sont visibles à travers deux pictogrammes apposés sur les emballages de nos produits U :



L'enseigne U a initié en 2009 la démarche U d'Alsace pour valoriser ses fournisseurs locaux. Depuis, fidèle à ses valeurs de proximité, l'enseigne a développé 34 démarches «U de nos Régions» sur nos territoires nationaux.

Cette démarche reflète la volonté forte de l'enseigne de mettre en valeur dans les magasins le terroir et la tradition, mais également de soutenir le développement économique local et faire (re)découvrir à ses clients, des produits du commerce local.

Elle met en avant des produits fabriqués et/ou transformés sur un site d'exploitation implanté localement, sur le territoire de la démarche « U de » concernée.

Via ses communications dans les grands médias et en points de vente, par un balisage permanent des produits et des animations de cette offre dans les magasins, l'Enseigne facilite l'exposition des entreprises locales sur leur territoire et renforce le lien de celles-ci avec les consommateurs.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

- En mobilisant de grands médias nationaux, U Enseigne a continué à apporter de la visibilité aux produits et fournisseurs locaux « U de nos Régions » :

• U Enseigne a poursuivi en 2019 son programme court hebdomadaire « les Apprentis du goût », qui valorise un producteur local autour d'un savoir-faire et d'une spécialité régionale, chaque samedi et dimanche à 19h50 sur TF1.



• A l'occasion de la Semaine du goût en octobre 2019, une opération promotionnelle nationale spécifique a permis de mettre en valeur et de distribuer à grande échelle 24 produits sélectionnés « U de nos Régions ».

• Plus de 50 prospectus commerciaux régionaux spécifiques ont également été diffusés aux consommateurs au cours de l'année pour promouvoir l'offre locale au sein des régions Sud, Est, Ouest et Nord-Ouest.

• La collaboration engagée via la démarche « U de Loire-Atlantique » avec l'un de nos fournisseurs de fruits et légumes a été distinguée d'un Grés d'or par la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF). Ce prix salue une relation commerciale PME/Distributeur originale et inspirante basée sur des engagements réciproques.



- Dans son offre Jouets 2019, U Enseigne a privilégié les partenaires qui créent ou fabriquent en France ; une sélection de jouets d'origine française, souvent exclusifs en grande distribution, a fait l'objet d'un prospectus commercial Hyper U en fin d'année.

\*Epicierie, Liquides, Surgelés et Produits frais libre-service

A ces actions portées par U Enseigne, chaque Associé apporte en complément sa propre sélection et sa dynamique locale d'hyper-proximité. En privilégiant le plus court circuit entre producteur et consommateur, la démarche agit également en faveur de l'environnement.

En matière de logistique enfin, U Log fait appel en quasi-totalité à des prestataires transporteurs français.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

71%

des sites de production des produits alimentaires à la Marque U\* sont situés en France

stable vs 2018 (-1pt)

74%

des produits alimentaires à la Marque U\* portent la valeur sociétale « Entreprise de France »

U reconnue comme l'enseigne la plus impliquée dans la vie locale en 2019 (baromètre Prométhée Kantar)

\* Epicerie, Liquides, Surgelés et Produits frais libre-service

## Soutenir les PME

### NOTRE POLITIQUE

U Enseigne a la volonté de construire des relations d'affaires équilibrées avec ses fournisseurs. Consciente que la taille de son organisation peut rendre complexe ses relations avec l'univers des PME, U Enseigne s'efforce de faciliter les relations avec celles-ci.



Ainsi, parce qu'ils partagent un esprit entrepreneurial

commun et sont mobilisés sur l'instauration de relations d'affaires durables, le Groupement U et la FEEF - Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France, créée en 1995 et rassemblant près de 900 entreprises indépendantes, fournisseurs du grand commerce, de la TPE à l'ETI - se sont plus particulièrement engagés dans une coopération approfondie.

Les engagements réciproques des deux parties sont contractualisés dans une charte d'engagement FEEF / U ; depuis 2015, ils visent à construire ensemble un cadre privilégié de collaboration commerciale durable. Au vu de son bilan positif pour les deux parties, la charte a été reconduite en 2019 pour une nouvelle période de 3 ans.



Cette charte porte des objectifs de concertation en amont et en aval de la négociation commerciale, instaure une relation

collaborative qui s'inscrit dans la durée et prévoit les moyens qui permettent d'apporter un soutien au développement des PME dans l'enseigne et la fluidification de leur relation avec l'enseigne, notamment celles porteuses du label « PME+ ». Contrôlé par un organisme indépendant, celui-ci distingue les PME reconnues pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociétales et managériales.

Un Associé administrateur du Groupement U est missionné pour assurer les éventuels besoins de médiation dans la mise en œuvre de ces principes.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

- Renouvellement de l'accord U/FEEF en janvier 2019 pour 3 ans. Dans la perspective des négociations commerciales pour 2020, et en cohérence avec l'esprit de la loi Alimentation soutenue par le Groupement, cet accord s'est enrichi de nouveaux engagements fin 2019 (accompagnement particulier des filières à forte volatilité des matières premières, conclusion anticipée des négociations commerciales avec les PME au 31/12/2019...).
- En 2019, U Enseigne a accueilli à deux reprises les adhérents de la FEEF pour des échanges et rencontres privilégiés : en mai, avec une journée consacrée aux Produits frais traditionnels, et en octobre pour un salon annuel consacré aux Produits de grande consommation et placé en 2019 sous le thème de l'innovation en RSE.



et valoriser le label « PME+ » auprès des consommateurs dans l'ensemble des magasins U.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

2856

fournisseurs PME français de produits hors approvisionnements directs des magasins  
**+ 21,5% vs 2018**

63%

des paniers de nos clients contiennent au moins un produit de PME  
**+ 9 pts en 2 ans**

77,7%

de nos fournisseurs français de produits sont des PME hors approvisionnements directs des magasins

En 2019, U a développé son offre PME dans les linéaires

de plus de 8%

Deux initiatives originales et inspirantes menées conjointement par U Enseigne et deux PME partenaires ont été récompensées d'un « Grés d'or ». Ces prix distinguent chaque année, à l'initiative de la FEEF, les 10 meilleures collaborations entre une PME et un distributeur.

## ▶ Accompagner les filières agricoles et d'élevage

### NOTRE POLITIQUE

Par l'ancrage de son modèle d'affaires dans l'économie des territoires, son rôle majeur dans la commercialisation des produits alimentaires auprès des consommateurs français et son choix sociétal de promouvoir l'accès à une meilleure alimentation, le Groupement U est particulièrement concerné par la transformation durable du monde agricole.

En privilégiant l'origine France, en encourageant des pratiques agricoles et d'élevage plus responsables, U Enseigne est activement engagée dans le soutien des producteurs et éleveurs français.

En s'impliquant dans l'animation des Etats Généraux de l'Alimentation dès 2017, l'enseigne, par la voix de son PDG, a réaffirmé sa volonté de construire collectivement des prix responsables et s'est engagée en faveur d'une redistribution juste de la valeur à tous les maillons de la chaîne via plus de transparence et des accords pluriannuels avec ses fournisseurs.

Pour les produits à la Marque U, qui répondent un cahier des charges spécifique, U Enseigne poursuit ainsi une politique de contractualisation qui tient compte des coûts de production et prévoit des engagements de volumes sur une durée minimum de 3 ans auprès des producteurs qui s'engagent dans une démarche de qualité. U Enseigne s'implique également dans la construction de partenariats tripartites ou de contrats spécifiques avec les filières agricoles et d'élevage. Citons ainsi les engagements ci-contre :

## 2011

### ENGAGÉS AUPRÈS DU GROUPEMENT DE PRODUCTEURS BIOLAIT

Avec cet accord, le groupement de producteurs Biolait devient le partenaire exclusif du lait UHT U Bio. En contrepartie, U Enseigne s'engage en volume et en prix d'achat, et favorise la conversion des nouveaux adhérents vers la production laitière biologique. Ce partenariat a été renouvelé en 2017 pour 5 ans.



## 2012

### ENGAGÉS AUPRÈS DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Pour les fruits et légumes 1<sup>ère</sup> gamme à la Marque U, l'un des objectifs est de donner de la visibilité aux producteurs grâce à un contrat minimum de 3 ans afin qu'ils puissent investir dans la recherche et les essais de nouveaux modes de production et de nouvelles variétés.



## 2013

### ENGAGÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DE PRODUCTEURS «LES PORCS BIO DE FRANCE»

Le partenariat avec « Les Porcs Bio de France », renouvelé en octobre 2019, basé sur un contrat de 5 ans, permet de maximiser le revenu des producteurs concernés en élargissant les débouchés des viandes produites sur une large gamme de produits à la Marque U Bio.



## 2013

### ENGAGÉS AUPRÈS DE LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS TERRENA

Signature d'un partenariat avec la coopérative Terrena, à l'origine de notre gamme de porc U estampillée La Nouvelle Agriculture®. Outre le bénéfice d'un cahier des charges précis en matière d'origine et de production responsable, cet accord, renouvelé et enrichi en 2019, garantit un contrat de vente de trois ans et prévoit une construction des prix intégrant les coûts réels de production. Depuis 2013, U Enseigne et Terrena ont co-développé 5 filières de Produits U sur la base de la démarche La Nouvelle Agriculture® : porc, lapin, poulet, bœuf et dinde.



## 2016

### ENGAGÉS AUPRÈS DES ÉLEVEURS BOVINS

Signature d'une charte avec la Fédération Nationale Bovine (FNB) portant sur le développement d'un « cœur de gamme » issu de races à viande (Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine,...) dont les prix payés aux producteurs intègrent les coûts de production.



2016

**ENGAGÉS AUPRÈS DES PRODUCTEURS DE LAIT**

Signature d'un accord avec SODIAAL, 1<sup>ère</sup> coopérative laitière française, pour soutenir la filière lait en France, notamment via des engagements de volumes et des contrats sur 3 ans. Des engagements identiques sont ensuite pris avec les coopératives LSDH et le groupement de producteurs APLBC. Avec ces accords, 100% des volumes de lait UHT en bouteille à la Marque U sont issus d'une démarche de soutien à la production.



2016

**ENGAGÉS AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ŒUFS COQUILLE**

Pour ses œufs à la Marque U, U Enseigne accompagne financièrement l'installation d'exploitations d'œufs de plein air.



2018

**ENGAGÉS AUPRÈS DE LA COOPÉRATIVE TRISKALIA**

Signature d'une lettre d'engagement en vue d'un accord pluriannuel quadripartite - éleveurs, abattoir, transformateurs, distributeur - pour l'ensemble de la gamme charcuterie à la Marque U. En contrepartie d'un cahier des charges assurant des bénéfices environnementaux et nutritionnels, cet accord assure aux producteurs une rémunération qui tient compte des coûts de production.



2019

**ENGAGÉS AUPRÈS DE COOPÉRATIVES LAITIÈRES DU GRAND EST**

Signature d'un accord avec quatre coopératives du Grand Est (CLAMA, ULM, CLCMR, LAITNAA) et la Laiterie de Cléry (Schreiber France), transformateur exclusif des produits laitiers ultra-frais U. En contrepartie d'un cahier des charges assurant des bénéfices environnementaux et nutritionnels, cet accord d'une durée de 5 ans assure aux éleveurs des débouchés en volumes et une rémunération au-dessus des prix du marché.



**ACTIONS MENÉES EN 2019**



- U Enseigne a poursuivi son action dans la **filière porcine** :
- U Enseigne et la coopérative Terrena ont renouvelé pour 5 ans le partenariat signé en 2013.

En contrepartie d'un cahier des charges environnemental et nutritionnel spécifique à la Marque U, et en s'accordant sur des objectifs de volumes, cet accord prévoit la réévaluation et la transparence du prix payé au producteur.

- en juin 2019, devant l'augmentation du cours de la viande de porc, et afin de soutenir la filière, U Enseigne s'est engagée sur une revalorisation tarifaire des industriels de la charcuterie. Ces accords concernent la viande de porc commercialisée au sein des rayons Boucherie, l'ensemble de la gamme Charcuterie à la Marque U ainsi que les marques nationales de charcuterie.

- le partenariat initié en 2011 avec « Les Porcs Bio de France » a été renouvelé en octobre 2019. Il assure une juste rémunération à la filière et accompagne les agriculteurs vers de nouvelles pratiques (bien-être animal, meilleure autonomie protéique...)



- Pour la **filière bovine**, de nouvelles chartes « Eleveur & engagé » ont été signées localement entre des magasins U et des éleveurs et transformateurs de leur territoire.



- Dans le cadre des négociations 2019, U Enseigne s'est engagée à porter une attention particulière à la **filière laitière** et au fait que le bénéfice des augmentations acceptées profitent aux agriculteurs.

Quatre accords visant à revaloriser les prix du lait ont ainsi été signés avec de grands industriels des produits laitiers. Ces accords concernent plus de 28 000 producteurs.

- L'année 2019 a également vu l'aboutissement du partenariat exclusif noué avec la Laiterie de Cléry (Schreiber France) pour la production des produits laitiers ultra-frais à la Marque U. Outre une valorisation de la filière laitière locale du Grand Est (voir ci contre), le partenariat de long terme engagé par U Enseigne avec la Laiterie de Cléry (Schreiber France) contribue à la dynamisation économique et sociale du territoire, avec la mise en production d'un nouvel outil industriel performant, tant au niveau technologique que environnemental, et générateur d'emplois directs et indirects.

**RÉSULTATS & INDICATEURS**

9 contrats  
de filières tripartites actifs  
**+3 vs 2018**

2 861 producteurs  
engagés via des partenariats tripartites  
**+19% vs 2018**

616 chartes

« Eleveur & engagé » dans la filière bovine à fin 2019

# ENCOURAGER LES DEMARCHES RSE DES FOURNISSEURS

**U Enseigne met en marché près de 15 000 références de Produits U, fers de lance des engagements RSE de l'Enseigne. La conception et la production de ces produits permettent à U Enseigne de mettre en œuvre ses politiques de Développement durable et de mettre en place autour de ces enjeux des partenariats dynamiques avec ses fournisseurs.**

## NOTRE POLITIQUE

Considérant que les engagements pris sur nos produits sont les marqueurs de la responsabilité de notre enseigne et conscients de notre responsabilité en tant que distributeur, nous nous sommes fixés comme position d'intégrer dès l'amont des enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux dans toutes les phases du cycle de vie de nos produits à Marque U. Afin d'intégrer notre valeur sociétale ajoutée au cœur de notre offre de produits, nous avons identifié une dizaine de thématiques clés en matière de RSE. Elles se résument en deux grandes typologies de responsabilités pour notre enseigne : notre responsabilité sur les Produits U que nous distribuons au consommateur et notre responsabilité vis-à-vis de nos fournisseurs. Ces thématiques sont au cœur de la stratégie d'amélioration continue de notre offre de produits à Marque U.

La traduction opérationnelle de ces engagements est portée par deux types de politiques :

- > des **politiques Développement durable transversales**, qui constituent un socle commun, dont les ambitions s'appliquent à l'ensemble de nos produits à Marque U
- > des **politiques adaptées à chaque univers de produit**, qui complètent ce socle commun:
  - des Politiques Ingrédients pour chacune de nos principales filières alimentaires
  - des Politiques Activités sur nos filières non alimentaires

Engagements communs pris pour l'ensemble des familles de produits de façon transversale

Nos politiques TRANSVERSALES	
	Substances controversées
	Zéro déchets
	Emballages
	Préservation des ressources forestières
	Nutrition



Engagements différenciés pris pour chaque famille de produits de façon spécifique

Nos politiques FILIÈRES	Nos politiques ACTIVITÉS
 Fruits & Légumes	 Bazar
 Produits de la mer	 Textiles
 Animale	
 Blé	

Les grandes lignes directrices de ces politiques, illustrées de réalisations concrètes, sont accessibles sur notre site internet magasins-u.com. En affichant des engagements ambitieux sur nos marques U, nous souhaitons que nos politiques créent un effet d'entraînement positif sur l'offre de marques tierces.

### Concernant nos PRODUITS

- Préservation des ressources et de la biodiversité
- Réduction des substances controversées
- Réduction des déchets et du gaspillage
- Qualité nutritionnelle
- Consommation responsable

### Vis-à-vis de nos FOURNISSEURS

- Origine France privilégiée
- Développement économique
- Environnement
- Bien-être animal
- Sensibilisation aux enjeux RSE

La co-construction avec les fournisseurs est un maillon essentiel de la mise en œuvre des politiques et démarches, avec la volonté de responsabiliser les fournisseurs sur la mise en place des évolutions nécessaires à nos exigences et ambitions Qualité.

Deux moyens coexistent pour atteindre le niveau d'ambition fixé dans nos politiques :

**1 - Des exigences, formalisées au travers de spécifications Qualité et Emballage.**

Le niveau d'ambition lié aux exigences U peut donner lieu :

- à une reconnaissance de labels ou de certifications dès lors qu'ils sont en adéquation avec notre ambition (ex : reconnaissance sur la filière blé/farine de la certification CRC),
- et/ou à des exigences spécifiques à U Enseigne (ex : substances controversées à exclusion de la composition du produit et de son emballage)

**2 - Un accompagnement dans le temps sur des plans de progrès** qui permettent l'identification et à la mise en œuvre de plans d'amélioration des pratiques des fournisseurs et producteurs.

Des plans de contrôles permettent le suivi de ces politiques et l'amélioration continue des pratiques.

Cette démarche s'illustre particulièrement dans la construction de partenariats tripartites avec les filières agricoles et d'élevage (décrites au § « Etre acteur de la dynamique des territoires - Accompagner les filières agricoles et d'élevage » page 50).

Plus spécifiquement, U Enseigne veille au **respect des conditions sociales de production** de ses produits.

U Enseigne adhère depuis 2001 à Initiative Clause Sociale (ICS), qui regroupe 45 enseignes agissant ensemble pour améliorer durablement la condition de l'Homme au travail et accompagner de manière responsable les fournisseurs dans une démarche de progrès sur ce plan. Le référentiel se base sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes fondamentaux des droits de l'Homme ainsi que sur les réglementations locales. La démarche est multisectorielle et concerne toutes les catégories de produits (Textile, Alimentaire, Bazar,...).

- La démarche consiste à observer sur le terrain les conditions sociales de production, par la mise en œuvre d'audits sociaux réalisés par des prestataires indépendants accrédités par ICS sur la base d'une trame d'audit commune à toutes les enseignes, développée par ICS.
- Le référentiel d'audit adresse des problématiques intégrant aussi bien les conditions de travail (horaires abusifs, sécurité des locaux, équipements de protection des travailleurs,...), le recours au travail d'enfants, au travail forcé, les pratiques disciplinaires abusives, le harcèlement, la discrimination, la liberté d'association et les conditions de rémunération (non-respect des salaires minimaux,...).
- A la suite de l'audit, les non-conformités sont identifiées et le site de production s'engage sur la réalisation des actions nécessaires pour lever ces non-conformités.
- Les données sont partagées entre les enseignes travaillant avec un site de production commun.

En adhérant à ICS, nous nous donnons pour objectif d'accompagner nos fournisseurs dans le respect des droits de l'Homme et des réglementations du travail internationales et locales.

Nos fournisseurs s'engagent contractuellement au respect du code de conduite ICS et acceptent de faire auditer leurs sites de production.

U Enseigne a pris le parti de financer le programme d'audit pour ses fournisseurs.

Les fournisseurs audités sont sélectionnés par U Enseigne sur la base d'une méthodologie interne d'analyse de risques intégrant le pays de production, les résultats des précédents audits (qu'ils aient été mandatés ou non par U Enseigne) et le type de produit fabriqué.

Enfin, U Enseigne s'est engagée aux côtés de 7 autres grands acteurs de la distribution à utiliser la **plateforme Valorise** auprès de ses fournisseurs. Créée en juin 2017 par quatre organisations professionnelles - l'ANIA, Coop de France, la FCD et la FEEF - et en partenariat avec GreenFlex, la plateforme web Valorise permet de simplifier, grâce à une saisie unique, la transmission des informations RSE des fournisseurs vers leurs clients distributeurs, au travers d'un questionnaire commun basé sur la norme ISO 26000. En activant des campagnes de collecte d'informations auprès de ses fournisseurs, U Enseigne contribue à les sensibiliser aux enjeux RSE et leur permet de valoriser leurs engagements dans ce domaine auprès de l'ensemble des distributeurs adhérents.

**RÉSULTATS & INDICATEURS**

**+8%**

de sites ré-audités dont la notation a progressé **vs 2018**

**192 sites**

de production de nos fournisseurs situés hors Union Européenne ont été audités en 2019

**37%**

des sites de production des fournisseurs ré-audités ont vu leur notation progresser

**ACTIONS MENÉES EN 2019**

U Enseigne a ré-invité ses principaux fournisseurs à s'engager dans la démarche Valorise et à partager leurs données RSE. Au 31/12/2019, 130 fournisseurs nous ont mis à disposition leurs données RSE via la base Valorise.

# ACCOMPAGNER NOS CLIENTS VERS UNE CONSOMMATION DURABLE

**Avec plus de 10% de part de marché, le Groupement U, présent au quotidien dans la consommation des Français, est conscient de son rôle d'acteur de la transformation sociétale et sait être attendu par les consommateurs sur la sincérité de son discours, l'exemplarité de ses actes et son écoute des attentes de la société. Dans ses missions de centrale d'enseigne, U Enseigne entend contribuer activement à promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous. C'est une des dimensions fortes que porte notre nouvelle signature « U Commerçants autrement ».**

**Cet engagement s'articule autour de deux objectifs : proposer une offre de produits et services comportant des bénéfices sociétaux et éclairer le consommateur dans ses choix.**

## NOTRE POLITIQUE

En développant des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous, en donnant le primat à l'humain, en agissant pour la réduction des déchets et du gaspillage, en agissant pour réduire son empreinte carbone, en contribuant à la transformation durable du monde agricole et à la dynamique des territoires, U Enseigne permet aux clients de l'enseigne d'accéder à une consommation attentive à ses impacts RSE.

Sur ces sujets, U Enseigne souhaite permettre à chaque consommateur de réaliser des choix éclairés et privilégie dans sa communication un discours de preuve et une démarche pédagogique.

Ainsi, depuis 2016, les bénéfices sociétaux propres à chaque Produit U figurent sous forme de pictogramme sur le packaging d'une grande majorité de produits :



**Matière première agricole française** pour repérer les produits qui soutiennent les producteurs agricoles français



**Entreprise de France** pour signaler les produits qui concourent au soutien de l'emploi en France



**Meilleur ingrédient** pour indiquer les bénéfices de notre démarche d'amélioration continue sur la composition du produit (sans aspartame, sans colorant, sans huile de palme...)



**Engagement Ressources** pour repérer les produits qui s'attachent à une meilleure gestion des ressources de la planète

Au travers de ses animations commerciales et de sa communication institutionnelle, U Enseigne s'attache à expliquer ses choix RSE de façon pédagogique au plus grand nombre. A titre d'exemples, citons les opérations annuelles de collecte de textiles et cartables usagés, les dossiers rédactionnels du magazine Bien Mieux Le Mag, les démarches « Cultivons notre nature » pour un jardinage respectueux de l'environnement et « Grandissons responsable » pour une rentrée scolaire responsable, le programme TV « les Apprentis du goût » qui permet de découvrir chaque semaine un savoir-faire culinaire traditionnel, la politique d'avantages aux porteurs de la Carte U pour faciliter la consommation de fruits et légumes...

Pour accompagner les consommateurs dans leurs choix, dans la lignée de notre démarche de retrait des substances controversées dans les Produits U, nous avons créé l'application mobile « Y'A Quoi Dedans » en septembre 2018. Cette application smartphone permet à tout consommateur de consulter la composition des produits alimentaires U, ainsi que celle de l'ensemble des produits du marché disponibles sur la base de données collaborative Open Food Facts, première base de données "open source" de produits de consommation. Avec une volonté de transparence et non partisane, cette application éclaire les marqueurs du « mieux manger » avec pédagogie, donne accès à l'information et laisse au consommateur son libre-arbitre. A fin 2019, l'application « Y'A Quoi Dedans » a été téléchargée plus de 546 000 fois.



## ACTIONS MENÉES EN 2019



- Fin mars 2019, U Enseigne s'est engagée dans La Grande Cause #AgirPourMieuxManger aux côtés d'acteurs de la société civile, d'entreprises, d'associations, de medias et institutions. Cette mobilisation sur trois ans s'articule autour des trois grandes étapes : une consultation en ligne des parties-prenantes sur leurs attentes et propositions en matière de « mieux manger », la transformation des meilleures propositions en 10 actions concrètes, puis à partir de 2020 la mise en œuvre d'actions sélectionnées. L'étape de consultation, close fin mai 2019, a réuni 460 000 participants et généré 8130 propositions, dont un tiers émanent de clients U.

- Fin 2019, U Enseigne a signé, avec les enseignes de la Fédération du commerce et de la distribution, le Manifeste sur l'origine des produits alimentaires. Elle intègre ainsi un groupe de travail visant à une information claire du consommateur sur l'origine géographique des principales matières premières utilisées dans les produits alimentaires.



- Adhérente de l'association Ferme France/La Note Globale depuis 2018, U Enseigne participe activement aux réflexions sur la notation des performances sociétales des produits alimentaires. Ce collectif souhaite en effet réunir tous les acteurs de la chaîne de valeur des filières agroalimentaires françaises, de la production jusqu'à la distribution, avec notamment pour objectif d'améliorer l'information du consommateur sur les performances sociétales des produits alimentaires. U Enseigne a ainsi contribué à la construction d'un étiquetage synthétisant l'évaluation de la performance sociétale d'un produit sur 5 enjeux-clés : l'environnement, la traçabilité, la nutrition & la santé humaine, le bien-être animal et la contribution à l'économie française (incluant la juste rémunération). Les premières expérimentations sont prévues en 2020.



- U Enseigne a poursuivi la publication du magazine mensuel « Bien Mieux Le Mag ». Distribué gratuitement dans l'ensemble des magasins U et disponible en ligne sur magasins-u.com, ce magazine de la Carte U a l'ambition d'aider nos clients à mieux consommer en leur suggérant avec simplicité et pédagogie de nouvelles attitudes eco-responsables (mise en avant de produits frais de saison, rubriques « mieux savoir pour mieux choisir », « mieux chez vous », interviews d'experts métiers U ou de partenaires...).

## RÉSULTATS & INDICATEURS

80%

des produits de grande consommation\* à la Marque U portent au moins un bénéfice sociétal **stable vs 2018**

\* Epicerie, Liquides, Surgelés, Produits frais en libre-service, Droguerie, Parfumerie, Hygiène



# ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS ET AGIR POUR LEUR SANTE

Les achats de produits de grande consommation que nos clients réalisent dans nos magasins représentent près de 30% de leurs dépenses totales. A cet égard, et considérant la grande diversité des produits et services vendus dans les magasins U, U Enseigne est particulièrement consciente de sa responsabilité en matière de sécurité et santé des consommateurs.

U Enseigne veille en premier lieu à la conformité de ses actions avec les réglementations en vigueur.

Nos engagements s'articulent autour de deux axes :

- assurer la sécurité des consommateurs, qu'il s'agisse de la surveillance de l'hygiène-qualité en magasin ou de la sûreté des produits vendus
- proposer des produits à la Marque U sains et de qualité, que nos clients puissent consommer en confiance

## ► Sécurité des consommateurs

### > LE PLAN DE SUIVI HYGIÈNE-QUALITÉ DES POINTS DE VENTE U

#### NOTRE POLITIQUE

Guidée par le souci constant du respect des obligations réglementaires et la satisfaction du client, U Enseigne a mis en place une politique de contrôle Qualité et d'audit Hygiène Qualité dans les points de vente. Cette politique est décrite au travers de la « Charte d'engagement des magasins U en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire », dite « charte Qualité », à laquelle chaque Associé U est tenu d'adhérer en vertu de l'article 7 du Règlement intérieur du Groupement (France et DOM-TOM). Elle recense :

- des engagements de résultats
- des obligations génériques de moyens.

Le contenu, proposé par l'instance Qualité Sécurité Environnement, est validé par le conseil d'administration du Groupement qui en est le garant. Elle est revue en fonction des évolutions de la réglementation et/ou des exigences du Groupement.

Le Plan de Suivi Hygiène Qualité U Enseigne permet de mesurer et améliorer la maîtrise, en magasin, de la politique de qualité développée par l'enseigne. Il est composé d'audits ou d'inspections et de « visites conseils » pour le réseau discount et d'audits-conseils pour le réseau proximité et les DOM. Le nombre de ces prestations varie selon le niveau du magasin et les rayons qui le composent.

Les audits donnent lieu à une notation qui définit le niveau Qualité du magasin. En fonction du niveau atteint, un accompagnement individualisé est mis en place au travers des « visites conseils ». Les résultats permettent au point de vente et à l'enseigne de mettre en œuvre des plans d'actions et d'amélioration appropriés afin d'atteindre le niveau de sécurité sanitaire défini par l'enseigne.



#### ACTIONS MENÉES EN 2019



Depuis 2018, U Enseigne a intégré le référentiel d'inspection en sécurité sanitaire IFS Food store dans son Plan de Suivi Hygiène-Qualité. Ce référentiel, outil d'évaluation du niveau de maîtrise de la sécurité sanitaire, est partagé par les enseignes de la Distribution et mis en œuvre par des organismes d'inspection accrédités (certification Cofrac).

U Enseigne a mis en place des accompagnements spécialisés, réalisés par les équipes QSSE, auprès des points de vente rencontrant des difficultés.

#### RÉSULTATS & INDICATEURS

100%   
des magasins audités (France et DOM)

1503 magasins  
audités et  
2566 audits  
réalisés  
du 01/04/2019 au 31/03/2020

## > LE PLAN DE SUIVI DES FOURNISSEURS DE PRODUITS U

### NOTRE POLITIQUE

La Coopérative U Enseigne est le premier metteur sur le marché des produits à la Marque U. Pour répondre à cette responsabilité réglementaire, U Enseigne a mis en place un suivi qualité spécifique pour chacun de ces produits. Outre des exigences réglementaires, chacun de nos produits à la Marque U répond à des exigences de qualité spécifiques de l'enseigne, qui font l'objet d'une

formalisation contractuelle avec le fournisseur. Le respect de ces exigences est évalué dans le cadre du référencement du produit et fait ensuite l'objet d'un suivi tout au long de sa vie.

Ce plan de suivi s'exerce via des plans de contrôles au produit, prélevé aléatoirement dans nos lieux de vente (analyses microbiologiques, physico-chimiques, nutritionnelles, contaminants, sensorielles) et via

des audits du site de production. Ces contrôles et audits sont réalisés par des laboratoires externes indépendants et accrédités, formés à notre référentiel. Ils complètent les plans de contrôle menés par nos fournisseurs, notamment lorsque le site de production de celui-ci possède la certification IFS, référentiel d'audit Qualité mis en place par la Grande Distribution.

### ACTIONS MENÉES EN 2019



Des campagnes d'analyses spécifiques ont été réalisées en 2019 ; elles complètent les analyses de routine menées sur nos produits U lors de nos plans de contrôle annuels

habituels. Citons par exemple des campagnes d'analyses spécifiques sur les couches bébés et les produits d'hygiène féminine (contaminants divers tels que dioxines, furanes, PCB...) et les recherches de contaminants dans les emballages contenant du PET recyclé.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

**88%**  
des sites de fabrication des Produits U alimentaires ont été audités en Hygiène Qualité il y a moins d'un an  
**stable vs 2018**

**80%**  
des fournisseurs U Bazar ont été audités en Qualité et Sécurité Produit il y a moins de deux ans  
**+ 8 pts vs 2018**

**55%**  
des sites de fabrication des Produits U alimentaires\* ré-audités par U Enseigne entre mars 2018 et mars 2020 ont vu leur notation progresser

\* hors Produits U frais traditionnels

## > LA SÛRETÉ DES PRODUITS VENDUS

### NOTRE POLITIQUE

Pour assurer la sûreté des produits vendus, U Enseigne a défini de longue date des procédures de gestion des alertes Produits en relation avec ses fournisseurs, U Log, les points de vente U et les consommateurs. Une « alerte » est une information relative à un produit ou à un lot de produits dont l'absence de traitement peut conduire à une situation mettant en jeu la sécurité des consommateurs ou nuire à l'intégrité de l'environnement. En fonction de sa criticité, une alerte peut amener au retrait du

produit de la vente, voire à son rappel chez les consommateurs. Un manuel de procédures décrit les actions à mener par les différents intervenants lorsque la détection d'une anomalie Produit au sein de l'enseigne donne lieu à l'ouverture d'un dossier d'alerte, qu'il s'agisse de produit à la Marque U ou de produit de marque. Ces procédures sont régulièrement mises à jour et diffusées aux acteurs concernés par la Direction Qualité Sécurité Environnement U Enseigne, qui assure la supervision du dispositif et rend compte des actions menées.

### ACTIONS MENÉES EN 2019



- Le poids de l'item concernant la qualité de gestion des alertes en magasin a été révisé dans les grilles d'audits du Plan de Suivi Hygiène-Qualité utilisées par U Enseigne : en cas de dérive constatée de cet item en magasin, la note globale de celui-ci est plus fortement dégradée, pouvant ainsi entraîner une nouvelle visite.

- U Enseigne a participé activement au groupe de travail mené en 2018 par le Conseil National de la Consommation en collaboration avec les représentants des Consommateurs, Industriels et Distributeurs, et dont l'objectif est d'améliorer les processus de gestion des alertes Produit, de l'amont à l'aval. Un guide de préconisations a été produit dans ce cadre. Ces travaux se sont poursuivis en 2019 au niveau de la Fédération du Commerce et de la Distribution. A la lumière des points d'amélioration identifiés, U Enseigne a engagé une évolution de ses outils informatiques de façon à renforcer certains points-clés de son processus d'alerte Produit. Les rappels de produits en cours sont ainsi désormais signalés sur notre site de vente en ligne CoursesU.com.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

**+47%**  
de produits finis retirés du marché suite à des actions de retrait ou de rappel Produit  
**vs 2018**

**534 072**  
produits finis  
et **21,6 tonnes**  
de produits frais traditionnels retirés du marché suite à des actions de retrait ou de rappel Produit

# ► Equilibre nutritionnel et santé des consommateurs

Grâce à ses équipes Produits et Qualité dédiées à la conception de quelque 15 000 Produits U, U Enseigne maîtrise et contrôle les cahiers des charges et cadres de fabrication qui nous permettent de porter nos exigences au cœur de chacun de nos produits.

## > NUTRITION

### NOTRE POLITIQUE

Les connaissances scientifiques sur la nutrition ont énormément progressé ces dernières années, bouleversant les dogmes établis au milieu du siècle dernier, et faisant apparaître de nouvelles corrélations entre les habitudes alimentaires et les problèmes de santé publique (obésité, diabète, allergies, intolérances, etc...). Face à ce constat, la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire fait partie des préoccupations premières des consommateurs dans leurs choix d'achat.

Si les pouvoirs publics se sont engagés sur la question au travers de campagnes de prévention et la diffusion de recommandations nutritionnelles, nous avons, en tant que 4ème acteur français de la distribution, une responsabilité et un rôle majeur à jouer vis-à-vis de nos clients. Cette responsabilité se traduit autant dans notre offre alimentaire que dans les messages portés par notre enseigne.

Notre responsabilité en tant qu'enseigne de garantir la qualité nutritionnelle de ces produits se traduit en quatre grandes ambitions :

- Privilégier les matières premières présentant les meilleures caractéristiques nutritionnelles (fibres, matières grasses végétales, matières premières animales certifiées Bleu-Blanc-Cœur...)
- Garantir le profil nutritionnel de nos produits
- Garantir l'existence d'une offre adaptée aux besoins spécifiques (sans gluten, végétarienne, allégées en sel, et/ou matières grasses, et/ou sucres...)
- Fournir une information claire et transparente à nos consommateurs

Sur les catégories prioritaires, au fil de chaque révision de gamme, nous réalisons un état des lieux des profils nutritionnels de nos produits (teneurs en sel, sucres et matières grasses) afin de définir des exigences nutritionnelles pour chacune de nos catégories de produits et les intégrer dans l'optimisation de nos recettes.

### RÉSULTATS & INDICATEURS

**+ 8 %**

de Produits U dédiés à des régimes alimentaires particuliers (sans gluten, végétarien) **vs 2018**

**+ 42 %**

de Produits U labellisés Bleu-Blanc-Cœur **vs 2018**

**46 %**

des produits à la Marque U présents sur le site de e-commerce coursesU.com affichent leur Nutri-Score

### ACTIONS MENÉES EN 2019



- U Enseigne s'est engagée auprès de Santé Publique France à relayer auprès du consommateur le Nutri-Score des produits à Marque U. En aidant le consommateur à comparer les qualités

nutritionnelles de différents produits au sein d'une même famille, il peut orienter leur choix et contribuer à une alimentation équilibrée. Dès la mi-décembre 2019, 2400 produits à Marque U ont affiché leur Nutri-Score sur notre site de vente en ligne CoursesU.com. U Enseigne a également invité ses fournisseurs de marques nationales engagés dans cette démarche à lui communiquer le Nutri-Score de leurs produits afin de pouvoir publier cette information sur son site CoursesU.com.

À partir de 2020, le logo Nutri-Score sera progressivement intégré aux packagings de nos produits à Marque U.

- En avril 2019, U Enseigne a signé une Charte d'engagements responsables relative à la vente d'alcools. Cette charte vise à assurer une offre d'alcool plus responsable via une sensibilisation des clients, un renforcement de la formation des collaborateurs en magasins sur les règles de vente et une optimisation de l'étiquetage des produits concernés.

- Lors des révisions de gammes menées en 2019, U Enseigne a continué à améliorer le profil nutritionnel des Produits U.

- A l'exception de la graisse végétale spéciale friture U, aucun produit à la Marque U ne contient plus de matière grasse hydrogénée ou partiellement hydrogénée. Des acides gras trans sont synthétisés lors de l'hydrogénation d'huiles végétales. Or, la consommation excessive de ces acides gras trans est associée à une augmentation du risque cardiovasculaire. La teneur en acides gras trans d'origine industrielle dans les denrées alimentaires sera réglementée à compter de 2021.



- U Enseigne a poursuivi le développement de sa gamme végétarienne, initiée en 2016. En 2019, notre gamme de Produits U « Bon et végétarien » s'est enrichie de six références supplémentaires ; elle fait l'objet d'exigences spécifiques, et notamment être sources de protéines et de fibres lorsqu'il s'agit de solutions repas.

- Pour les intolérants au gluten, U Enseigne dispose d'une gamme spécifique à Marque U lancée en 2016. Depuis lors, nous communiquons les informations relatives à la composition de nos Produits U à la plateforme Allergobox, un portail web gratuit dédié aux allergies et intolérances alimentaires.



- Depuis 2007, U Enseigne est engagée auprès de l'association Bleu-Blanc-Cœur. Reconnue démarche d'intérêt nutritionnel et environnemental par les ministères de la Santé et de l'Agriculture, elle vise entre autres à améliorer le profil des acides gras dans les produits d'origine animale à travers une alimentation animale à base de graines de lin, d'herbe, lupin etc... naturellement riche en Oméga 3. U Enseigne a fait

le choix de traiter des gammes complètes des Produits U sous la démarche Bleu-Blanc-Cœur : à fin 2019, avec la conversion de l'offre laitière ultra-frais à la Marque U, près de 200 Produits U sont labellisés Bleu-Blanc-Cœur en lait, œufs, porc, volaille, bœuf et lapin.

## > RETRAIT DES SUBSTANCES CONTROVERSÉES

### NOTRE POLITIQUE

Le consommateur s'interroge de plus en plus sur les potentiels risques pour la santé des substances et additifs présents dans les produits de consommation courante. Consciente de ces interrogations, U Enseigne a pris le parti de ne pas se réfugier uniquement derrière la stricte réglementation et a considéré que aller au-delà de celle-ci en supprimant peu à peu ces substances controversées des produits à la Marque U fait partie de notre mission.

La politique de retrait des substances controversées est depuis 2012 un des socles de nos politiques de Développement durable et un axe majeur de travail de l'enseigne. Elle vise à mettre en œuvre un plan d'amélioration continu pour supprimer ou substituer ces substances controversées de la composition des Produits U (ex. conservateurs) et leurs emballages (ex. phtalates), lorsque c'est techniquement possible.

En 1<sup>er</sup> lieu, avec le concours d'un cabinet expert référent, U Enseigne s'est dotée d'une mécanique robuste pour identifier, cartographier et classer de façon dynamique les différentes substances en jeu. La méthodologie repose sur l'établissement du niveau de controverse, classé d'absence à majeure, et reposant sur 3 critères :

- un indicateur d'alerte sanitaire: notation de la substance en fonction de la nature du danger (cancérigène, mutagène, neurotoxique, ..) ainsi que de son caractère bio-accumulable et persistant
- un indicateur de benchmark réglementaire : notation selon le niveau de réglementation de celle-ci au niveau national ou international
- un indicateur de préoccupation sociétale : notation de l'appréciation de nos clients, de l'opinion publique et des ONG sur l'utilisation de cette substance.

Plus de 280 substances ont été analysées au travers cette méthodologie.

En 2<sup>nd</sup> lieu, au vu des notations obtenues par l'application de la mécanique ci-dessus, U Enseigne s'est engagée à supprimer progressivement des produits à la Marque U les substances s'avérant les plus controversées et elle actualise en permanence cette liste de substances prioritaires.

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos produits à la Marque U :

- nous nous engageons, lorsque les conditions le permettent, à supprimer de nos Produits U les substances pour lesquelles une controverse sérieuse a été évaluée ;
- le cas échéant, en cas de difficulté à substituer, nous nous engageons à en expliquer les raisons et à définir un plan d'action en vue de définir un planning de faisabilité en fonction des évolutions technologiques ;
- en l'absence de perspective de solution à terme, une étude de déréférencement des produits contenant cette substance est menée.

Les pictogrammes « Meilleur ingrédient » et « Engagement Ressources » portés sur l'emballage de nos produits à la Marque U indiquent au consommateur les substances dont la composition du produit est exempte (sans aspartame, sans colorant, formulé sans bisphénol A, sans huile de palme...).

Dans ce domaine, le soutien que nous apportons aux démarches d'agro-écologie et notre politique de réduction des pesticides (cf page 28) contribuent également à cette politique.

### ACTIONS MENÉES EN 2019

- En collaboration avec ses fournisseurs pour rechercher des solutions alternatives, U Enseigne a développé ses nouveaux produits à la Marque U en application de cette démarche et a poursuivi la révision des recettes et cahiers des charges des produits à la Marque U existants.



- Dans le cadre de notre politique de retrait des substances controversées, la suppression du dioxyde de titane dans les produits alimentaires à la Marque U a ainsi été réalisée avant sa suspension réglementaire au 01/01/2020. U Enseigne a engagé une action similaire sur les Produits U non alimentaires : le dioxyde de titane a été retiré de la composition des dentifrices U dès 2019. Cette suppression se poursuivra en 2020 sur les produits détergents à la Marque U.

## RÉSULTATS & INDICATEURS

# 285 substances

évaluées dans le domaine des produits de grande consommation\* depuis le lancement de la démarche

dont **202** substances considérées comme controversées à l'issue de notre mécanique d'évaluation, **+10% vs 2018**

et sur lesquelles U Enseigne a pris les positions suivantes :

**> 70**  
substances que U Enseigne s'engage à ne pas utiliser dans ses produits\* à la Marque U

**> 46**  
substances supprimées des produits à la Marque U (dont 17 phtalates supprimés de la conception des emballages), **+9,5% vs 2018**

**> 56**  
substances en cours d'étude ou de diagnostic en vue de leur suppression dans les produits\* à la Marque U

**> 30**  
substances sur lesquelles un plan d'action est engagé

\* Epicerie, Liquides, Surgelés, Produits frais en libre-service, Produits frais traditionnels, Droguerie, Parfumerie, Hygiène

# Note méthodologique

La présente déclaration de performance extra-financière est établie en application des directives posées par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières et par son décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La Direction Qualité Sécurité Sociétal Environnement (QSSE) de la Coopérative U Enseigne a animé cette démarche auprès des différentes directions contributrices et a réuni, structuré et formalisé l'information rapportée.

## > Périmètre du reporting

Le périmètre du reporting concerne la Coopérative U Enseigne et les filiales opérationnelles sur lesquelles la société établit des comptes consolidés, à savoir : U Logistique, U Etablissement de paiement, U Centrale Export et Info U.

## > Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

La politique en matière de Responsabilité Sociétale de U Enseigne est insuflée par le Comité Stratégique et validée par le Conseil d'Administration national, qui est animé par le Président de la Coopérative U Enseigne. Les Associés du Comité Stratégique fixent ainsi les feuilles de route RSE du Comité QSSE qui est en charge d'animer la politique RSE dans l'organisation. Opérationnellement, la Direction QSSE, au sein de la Direction commerciale, au plus près des métiers du commerce auxquels elle impulse les politiques Développement durable Produits, assure ensuite la coordination des chantiers RSE de l'entreprise et rend compte des avancées au Comité QSSE et au Comité Stratégique.

## > Période de reporting

Les données collectées concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

## > Référentiel de reporting

Un référentiel de reporting est défini et communiqué à l'ensemble des contributeurs internes. Il décrit notamment pour chaque donnée ou indicateur : la thématique de référence, l'unité de collecte, le mode et la méthode de calcul, la source de la donnée.

Ce référentiel prévoit également des processus de contrôle et de fiabilité des données recueillies.

## > Précisions sur les modes de calcul retenus :

### • Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Le périmètre de calcul 2019 concerne les émissions de GES U Enseigne liées à l'activité de distribution. Outre les données relatives aux scopes 1 et 2 communiquées en 2018, il prend en compte les fuites de gaz réfrigérants de la flotte Transport et il intègre les déplacements professionnels des collaborateurs (hors déplacements domicile-travail). Le coefficient d'émission a fait l'objet d'une actualisation en 2019.

### • Taux de remplissage des camions lors des livraisons aux magasins

La capacité de remplissage des différents types de véhicules utilisés (ambient, frigorifique) prend en compte les équipements d'optimisation des chargements tels que l'utilisation de semis à barres.

### • Kwh consommés par colis expédié

Cet indicateur fait référence à la consommation énergétique des entrepôts logistique (hors transport) rapportée au nombre de colis annuels expédiés aux magasins U.

### • Tonne équivalent CO2 par colis livré en magasin

Les émissions de gaz à effet de serre logistiques (entrepôts et transport) sont issues d'un outil de suivi externalisé qui fait appel à des facteurs d'émission propres à chaque type d'énergie consommée. Pour une meilleure lecture du résultat, les volumes rapportés au colis livré sont exprimés en kilogramme eq CO2.

### • Taux d'emploi de personnes handicapées

Cet indicateur utilise les données des Déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés des différentes entités du périmètre consolidé, et prend en compte les minoration déclarées.

### • Heures de formation dispensées dans l'année

Cet indicateur prend en compte les formations inscrites au Plan de développement des compétences et les formations Sécurité.

### • Taux d'absentéisme

Le nombre de journées d'absence hors congés légaux en 2019 est rapporté au nombre de jours théoriques travaillés en 2019 (jours ouvrés), hors jours de repos hebdomadaires, congés RTT, jours fériés, jours de congés légaux et conventionnels.

# Rapport de l'organisme tiers indépendant

## Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

### Exercice clos le 31 décembre 2019

#### A l'assemblée générale de la société U Enseigne

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société U Enseigne (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la note méthodologique de la Déclaration.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;

# Rapport de l'organisme tiers indépendant

- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir U Enseigne et U Log et couvrent entre 98 et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre mi-avril 2020 et début juillet 2020 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec la dizaine de personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions qualité, santé, sécurité et environnement, transport et emballage, et ressources humaines.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 23 juillet 2020

**L'un des Commissaires aux comptes**  
PricewaterhouseCoopers Audit

**Xavier Belet**  
Associé

**Pascal Baranger**  
Directeur au sein du Département  
Développement Durable

## Annexe : liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

### Indicateurs clefs de performance et autres résultats quantitatifs :

- Montants des dons des magasins à des associations caritatives ;
- Tonnes de matières valorisées ;
- Nombre de magasins avec bornes de recharges pour véhicules électriques ;
- Taux de remplissage des camions de livraison ;
- Part des Produits U de droguerie, hygiène et parfumerie à la Marque U Bio ;
- Répartition de l'huile de palme mise sur le marché ;
- Part des filières animales prioritaires engagées dans une démarche Bien-être animal ;
- Part des volumes d'œufs U vendus issus d'élevages en plein air ;
- Nombre de contrats de progrès BEA engagés avec des coopératives agricoles ;
- Part des nouveaux chargés de recrutement ayant eu accès à une formation contre la discrimination à l'embauche ;
- Part des recrutements en CDI des jeunes de moins de 30 ans ;
- Part de l'effectif a bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année et nombre d'heures de formation en moyenne par collaborateur ;
- Taux de turn-Over CDI ;
- Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail ;
- Part des sites de production des produits alimentaires à la Marque U situés en France ;
- Part des produits de grande consommation à la Marque U portant un bénéfice sociétal
- Nombre de sites de production des fournisseurs situés hors UE audités ;
- Nombre de fournisseurs qui ont mis à disposition leurs données RSE via la base Valorise ;
- Part des sites ré-audités dont la notation a progressé ;
- Part des produits à la Marque U qui affichent leur Nutri-Score sur le site de e-commerce
- Part de produits finis retirés du marché suite à des actions de retrait ou de rappel Produit.

### Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Engagements dans le Pacte National sur les emballages plastiques et actions menées pour la mise en œuvre des objectifs ;
- Plateformes de Distribution Urbaine ;
- Déploiement de la démarche Bleu-Blanc-Cœur ;
- Engagements pour lutter contre la déforestation sur les filières Cacao et Café ;
- Membre de Laboratoire d'Innovation Territorial "Ouest Territoires d'Élevage" ;
- Journée nationale DuoDay 2019 ;
- Signature de la Charte contre les violences faites aux femmes ;
- Parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Accord collectif portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail ;
- Accès au télétravail ;
- Signature de nouvelles chartes « Eleveurs engagés » pour la filière bovine ;
- Engagement auprès de la filière laitière pour une juste rémunération
- Initiatives récompensées par un « Grés d'or » ;
- Adhérence à l'association Ferme France/ La Note Globale ;
- Engagement dans La Grande Cause #AgirPourMieuxManger ;
- Incitation à l'engagement des fournisseurs dans la démarche Valorise ;
- Suppression du dioxyde titane dans les produits alimentaires à la Marque U.



# Commerçants autrement

**Coopérative U Enseigne**

Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à capital variable  
Parc tertiaire ICADE - 20 rue d'Arcueil - 94150 Rungis